La Chapelle Saint Aubin

Le Petit Capellau

Bulletin municipal d'information / n°114 - Juin 2025

SOMMAIRE

Le Petit Capellau

Le Mot du Maire

page 3

Informations Municipales

Relevé des délibérations du conseil municipal ..... p.4 et 5
Le budget 2025 ..... p.6 et 7
Relevé des délibérations du conseil municipal (suite) p.8
Fermeture définitive du réseau cuivre et ADSL en Sarthe p.9
Collecte des textiles : de nombreuses bornes condamnées p.9
Recensement citoyen p.10
Opération Tranquillité Vacances p.10
Coup de pouce accession p.11
Réunion publique Résidence habitat seniors p.11
La vie économique de la commune p.12
La Setram à votre rencontre p.12
Le personnel municipal p.13
Une nouvelle correspondante Ouest-France sur la commune .. p.13
Le minibus fait peau neuve p.14
La secrétaire générale de la préfecture en visite sur la commune p.14
8 mai - Commémoration de la Victoire 1945 ..... p.14
Grand Prix Cycliste de la municipalité p.15
Sorties pédestres du 1er mai sous le soleil p.15
Les sportifs et bénévoles de l'ASCA mis à l'honneur p.16
La bibliothèque toujours aussi animée p.17

Vie Sociale

Le CCAS, un acteur essentiel de cohésion sociale ! p.18
Le service de minibus p.19
Portage de livres à domicile p.19
Plan de prévention des risques d'une canicule p.19
Le CCAS en lien avec les acteurs locaux p.20
France Services vous accompagne au quotidien p.20

Cadre de Vie

La vidéoprotection arrive sur la commune p.21
Nouveau plan de circulation rue de la Corne : un enjeu de sécurité p.21
Travaux et environnement p.22
Changement des horaires d'accueil en déchetterie p.22
Éco-pâturage - Les moutons et les brebis sont de retour p.23
Le "Capalvi" remis en service p.23
Récolte du miel sur le toit de la mairie p.23
Comportements citoyens p.24
Sécheresse, incendies : Soyons tous vigilants ! p.25

Vie Culturelle

Clap de fin de la saison culturelle 2024/2025 ..... p.26
La bibliothèque municipale p.27

Enfance - Jeunesse

Des nouvelles du groupe scolaire Pierre Coutelle p.28
Les loisirs pour la jeunesse p.29

Vie Sportive

ASCA section Mouv' p.30
ASCA section Football p.30
ASCA section Gymnastique p.31
ASCA Omnisports p.31

Vie Associative

Amicale Accordéoniste p.32
L'Hémiole - École de Musique p.32
Les Amis de Saint-Christophe p.33
ARC - Atelier de recherche en histoire locale p.34
Générations Mouvement p.34
Union Syndicale Apicole Sarthoise p.35
UNC-AFN p.35
Billard de l'Antonnière p.36
Les Amis du Togo p.36

A noter sur votre agenda

Infos pratiques p.37
État civil p.37

Vos prochaines sorties

pages 38 et 39

La Chapelle-Saint-Aubin utile

page 40

Bulletin d'informations municipales quadrimestriel
Directeur de la publication : Monsieur Le Maire
Conception et réalisation : commission communication et services municipaux
Photos et illustrations : ville de La Chapelle-Saint-Aubin et associations, sauf mention
Distribution : conseil municipal **Dépôt légal :** à parution
Impression : Imprimerie BERGER - 23, avenue de Georges Auric - 72 700 Rouillon
Papier PEFC et encres végétales **Tirage :** 1 400 exemplaires
Illustration couverture : sortie pédestre du 1er mai

Chères Capellaubinoises,
Chers Capellaubinois,
Chers amis.

L'édito du mois de juin est l'occasion de vous présenter le budget communal.

Cette année, l'État nous prélève 57 000 € pour le redressement de la dette de notre pays.

Malgré cela nous parviendrons à conserver nos prévisions d'investissement sans toucher à la fiscalité.

Le 5 juin, nous avons présenté en mairie le projet de la résidence seniors devant un public nombreux.

Vous pouvez consulter sur le site de la commune les plans de cette résidence. Ce projet est réservé en priorité aux administrés de la commune et les réservations se feront auprès du CCAS.

Le 5 décembre prochain, le CCAS organisera son mini salon. Cette année environ 12 prestataires à destination du *Bien Vieillir* vous conseilleront sur les moyens mis à disposition pour être en sécurité chez soi.

Comme chaque année, les personnes isolées ou esseulées qui le souhaitent peuvent être contactées téléphoniquement par l'agent en charge du CCAS. Il suffit de s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

ATTENTION : des personnes mal intentionnées peuvent se rendre à votre domicile et se faire passer pour des policiers ou autres. ***SURTOUT*** ne communiquez pas vos coordonnées bancaires.

L'été est synonyme de vacances et le centre de loisirs accueillera les enfants de 3 à 12 ans à compter du 7 juillet et jusqu'au 29 août.

Le bassin de loisirs sera en service du 4 juillet au 30 août pour les enfants de 3 à 12 ans de la commune ou ceux y résidant pendant les vacances. Pour y accéder une carte est à retirer en mairie et l'âge est de 3 à 12 ans. Le bassin est surveillé par un maître-nageur titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique).

Enfin, le feu d'artifice sera tiré au stade Auguste Delaune le dimanche 13 juillet. Les personnes qui souhaitent s'y rendre sont invitées à remplir la feuille en annexe et la retourner auprès de l'accueil de la mairie.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.

Joël LE BOLU,
Maire de La Chapelle-Saint-Aubin,
Vice-président de Le Mans Métropole.

Relevé des délibérations du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni ***les 24 février et 14 avril 2025***.
Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune ***www.lachapellesaintaubin.fr***, rubrique ***"****Conseil municipal****"***, dossier ***"****Réunions de Conseil****"***.

Les séances ont porté sur les thématiques suivantes : l'administration générale, les affaires immobilières, les finances, le patrimoine et l'enfance-jeunesse.

L'Administration Générale

Convention avec l'Association Sportive de La Chapelle-Saint-Aubin (ASCA)

La commune dispose désormais de deux minibus.

Les différentes sections de l'association sportive sont les principales utilisatrices pour des déplacements sportifs durant le week-end.

Le conseil municipal a approuvé la proposition de convention de mise à disposition de l'ASCA d'un véhicule type "minibus".

© Atelier Bleu d'Archi

Les Affaires Immobilières

Résidence seniors : cession de terrain à la société YesWimmo

A l'issue de la consultation des capellaubinois réalisée en 2017, pour mieux connaître les attentes en matière de logements pour les habitants âgés de 60 ans et plus, les élus ont décidé de réserver une partie de la parcelle cadastrée section AI n° 141, propriété de la commune, pour réaliser, sur une surface d'environ 10 000 m², un habitat dédié aux seniors situé au plus près des équipements (commerces, services et installations sportives communales) et du centre-bourg.

Le programme porté par le promoteur YesWimmo prévoit la réalisation de 47 logements. Il distingue les deux secteurs financés par Le Mans Métropole Habitat et La Foncière du Maine (filiale habitat du Crédit Agricole) qui procéderaient respectivement à la construction de deux collectifs soit vingt-huit logements dont huit appartements labélisés Habitat Senior Services en rez-de-jardin et un ensemble de dix-neuf logements individuels tous en maisons individuelles, plus une salle commune dotée d'un espace accueil famille (chambre + kitchenette). L'ensemble des logements serait de type locatif mixte (social et libre).

Le conseil municipal a adopté la cession du terrain destinée à la construction d'une résidence seniors à la société YesWimmo au prix net de 15,00 € / m².

Z.A.C. sud du bourg : cession de terrains à la société Cénovia

Le projet urbain orientant le développement futur de la commune de La Chapelle-Saint-Aubin au sud du bourg, dans la continuité de la ZAC Cœur de Vie et de part et d'autre de la rue Véron de Forbonnais a été finalisé dans le Plan Local d'Urbanisme Communautaire approuvé le 30 janvier 2020.

En octobre 2020, le conseil communautaire de Le Mans Métropole a confirmé le choix de réaliser l'aménagement du secteur Sud du bourg/Croix Véron dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté et a confié la création et la réalisation de cette ZAC à la Société Publique Locale Cénovia, par le biais d'une concession d'aménagement.

Le projet qui s'étend sur environ 12,5 ha permettra la réalisation d'un nouveau quartier d'habitat. Le programme prévoit la réalisation d'environ 180 logements (20 logements collectifs et 160 logements individuels). Afin de répondre à la diversité des besoins des ménages, cette programmation comprendrait 20 % de logements aidés (locatif social et accession sociale) et 15 % de lots libres abordables. Le projet prévoit également l'aménagement d'espaces publics dont notamment la réalisation d'une voie structurante depuis la rue de Paris jusqu'à la rue Véron de Forbonnais ainsi que la valorisation de l'espace boisé situé au Sud comme espace vert commun.

Trois parcelles cadastrées section AI n° 62, 128, 141p, appartenant à la commune sont comprises dans l'emprise foncière de l'opération.

Le conseil municipal a adopté la cession des terrains destinée à l'aménagement de la ZAC sud du bourg à la société Cénovia au prix net de 15,00 € / m².

Les Finances

Compte administratif 2024

La section de fonctionnement présente un excédent de 5 424 254,04 € et la section d'investissement un excédent de 326 735,45 € soit un résultat global définitif de 5 750 989,49 €.

Débat d'orientation budgétaire

Le rapport d'orientation budgétaire définissant les grandes lignes pour l'année a été présenté le 24 février dernier.

Taux d'imposition 2025

Depuis 2024, le taux d'imposition relatif à la Contribution Foncière des Entreprises (C.F.E.) est fixé par Le Mans Métropole qui en perçoit la recette et reverse une allocation compensatrice à la commune au titre du passage en fiscalité professionnelle unique.

A compter du 1er janvier 2024, la Taxe sur les Surfaces Commerciales (Tascom) est devenue communautaire.
Le Mans Métropole s'est engagé à reverser à la commune la part des recettes antérieures à 2023 lui revenant, soit un montant de 71 107 €.

Les bases d'imposition sont revalorisées de 1,7 %.

Les taux d'imposition communaux ont été reconduits.

Taxes	*Bases d'imposition prévisionnelles 2025*	*Taux 2025*	*Produit attendu*
Taxe foncière (bâti)	6 525 000 €	28,69 %	1 872 023 €
Taxe foncière (non bâti)	66 200 €	34,40 %	22 773 €
Taxe d'habitation	79 600 €	13,20 %	10 507 €
Total à percevoir			1 018 429 €
Contribution 2025 au titre de coefficient correcteur instauré en 2021 : - 886 874 €			

Budget 2025

Le budget 2025 approuvé le 14 avril s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 9 283 000 € en section de fonctionnement et à la somme de 6 563 000 € en section d'investissement.

Il vous est présenté dans le détail ***pages 6 et 7***.

Subventions

Le montant total des subventions octroyées s'élève à 117 700 € pour les associations et 4 800 € à titre de réserve.

Une subvention de 10 000 € a été allouée au Centre Communal d'Action Sociale.

Une subvention de 2 500 € a été allouée à la Fondation de France à titre de solidarité envers le peuple mahorais victime du cyclone *Chido* le 14 décembre 2024.

- Amicale Sportive de La Chapelle-Saint-Aubin : **60 000 €**
- Accueil Éducatif Extra Scolaire : **17 000 €**
- Accueil Éducatif Extra Scolaire (séjour neige) : **4 000 €**
- Les Amis de Saint-Christophe : **16 000 €**
- Coopérative scolaire : **6 200 €**
- Vélo Club de Conlie (grand prix de la municipalité 2025) : **2 000 €**
- Pain contre la Faim : **1 500 €**
- Union Syndicale Apicole Sarthoise (Rucher École) : **1 500 €**
- Association des Parents d'Élèves : **1 000 €**
- Avenir Réalité La Chapelle-Saint-Aubin (ARC) : **1 000 €**
- ASCA Country : **1 000 €**
- Les Restos du Cœur Sarthe : **1 000 €**
- AFM Téléthon délégation de la Sarthe : **1 000 €**
- Amicale Accordéoniste de La Chapelle-Saint-Aubin : **700 €**
- Club des Retraités - Générations Mouvement : **600 €**
- L'Hémiole (camp musique 2025) : **600 €**
- Poëtic Alix (dont achat d'un logiciel) : **500 €**
- Les Petits Bourdons : **500 €**
- Les P'tits Lutins de Saint Aubin : **500 €**
- Encourage'Mans : **400 €**
- Section locale UNC-AFN-Soldats de France : **400 €**
- Antonnière Judo Club **200 €**
- Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel d'Angers : **100 €**

LE BUDGET 2025

DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE-SAINT-AUBIN

Conseil municipal du 14 avril 2025

Budget 2025 de la commune

Le Budget 2025 s'équilibre à ***15 846 000 €*** dont :

- ***9 283 000 €*** en section de Fonctionnement
- ***6 563 000 €*** en section d'Investissement

Les recettes (dont report 129 846 €)

160 109 €
Fonds de compensation de la TVA
2,44 %

5 582 513 €
Virement de la section de fonctionnement
85,06 %

177 806 €
dont report 129 846 €
Subventions d'investissement
2,71 %

193 487 €
Amortissements
2,95 %

1 031 €
Taxe d'aménagement
0,02 %

155 000 €
Produits des cessions d'immobilisation
2,36 %

293 054 €
Solde d'exécution positif reporté
4,46 %

La section d'Investissement 6 563 000 €

Les dépenses (dont report 96 165 €)

5 195 591 €
dont report 61 756 €
Opérations individualisées
79,17 %

Principales opérations individualisées

- Pistes couvertes de Padel **report 3 877 €** ;
- Maison de santé pluridisciplinaire **report 33 474 €** ;
- Cabinet dentaire **report 1 670 €** ;
- Salle de gymnastique **3 000 000 €** ;
- Réhabilitation de l'ancienne mairie **1 346 570 €** ;
- Halle de Tennis - Accessibilité PMR **300 000 €** (dont report 22 735 €) ;
- Espace végétalisé urbain de la mairie **450 000 €** ;
- Pistes de Padel **60 000 €**.

1 357 409 €
dont report 34 409 €
Immobilisations corporelles
20,68 %

10 000 €
Immobilisations incorporelles
0,15 %

Détails des immobilisations corporelles

- Terrains nus **60 000 €** ;
- Terrains bâtis **500 000 €** ;
- Agencements et aménagements de terrains **170 000 €** ;
- Constructions de bâtiments publics **344 348 €** (dont report 4 348 €) ;
- Autres installations techniques **104 674 €** (dont report 24 674 €) ;
- Matériel de transport **45 000 €** ;
- Matériel informatique **33 486 €** (dont report 3 486 €) ;
- Matériel de bureau et mobilier **18 000 €** ;
- Autres immobilisations corporelles **81 901 €** (dont report 1 901 €).

La section de Fonctionnement 9 283 000 €

Les recettes

195 000 € — Autres produits de gestion — 2,10 %

2 588 € — Atténuation de charges — 0,02 %

1 975 000 € — Impôts et taxes — 21,27 %

5 424 254 € — Excédent antérieur reporté — 58,43 %

1 270 176 € — Fiscalité locale — 0,03 %

3 000 € — Reprises de provisions semi-budgétaires — 0,03 %

133 000 € — Produits des services et du domaine — 1,43 %

279 982 € — Dotations et participations — 3,02 %

Les dépenses

270 000 € — Autres charges de gestion courante — 2,91 %

85 000 € — Atténuation de produits — 0,91 %

1 440 000 € — Charges à caractère général — 15,51 %

1 705 000 € — Charges de personnel — 18,37 %

4 000 € — Dotations aux provisions semi-budgétaires — 0,04 %

5 582 513 € — Virement à la section d'investissement — 60,05 %

193 487 € — Amortissements — 2,08 %

3 000 € — Charges exceptionnelles — 0,03 %

Relevé des délibérations du conseil municipal (suite)

Le Patrimoine

© Bertrand Penneron, architecte

Aménagement paysager autour de la mairie

Le conseil municipal a approuvé l'avant-projet de l'aménagement paysager autour de la mairie pour un coût des travaux estimé à 315 151,75 € HT dont 30% serait financé par l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local, 20% par le Conseil régional des Pays de la Loire au titre du contrat de développement métropolitain 2024-2026, 20% par Le Mans Métropole sur le fonds de concours "attractivité - espaces végétalisés urbains". Le montant restant à charge de la commune serait de 30 %.

Aménagement et végétalisation de la cour de la ferme Saint-Christophe

Le conseil municipal a approuvé l'avant-projet définitif relatif à la végétalisation de la cour de la ferme Saint-Christophe dont les travaux pourraient commencer à l'automne prochain pour un achèvement en fin d'année 2025.

L'Enfance-Jeunesse

Accueil municipal de loisirs été 2025

L'accueil de loisirs pour les enfants âgés de trois à douze ans sera reconduit pour la période du lundi 7 juillet au vendredi 29 août 2025.

La rémunération des animateurs, les tarifs à la semaine ainsi que les modalités de règlement par les familles ont été arrêtés.

Les tarifs pour les mini-camps à la semaine qui seront organisés sur la base de loisirs de La Ferté-Bernard du 21 au 25 juillet et sur la base de loisirs Fred Chouvier à Brûlon du lundi 18 au vendredi 22 août ont été définis.

Le partenariat avec l'association Notre-Dame de Perseigne pour les séjours sera renouvelé.

Avenant au Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (C.L.E.A.C.)

En 2023, les communes de La Chapelle-Saint-Aubin, de Sargé-lès-Le Mans et de Coulaines ont été intégrées dans le dispositif d'éducation artistique et culturelle (E.A.C.) sur le territoire de la métropole en collaboration avec la ville du Mans destiné à développer la créativité et l'esprit critique des enfants et des jeunes.

Le projet proposé pour l'année 2024-2025 a pour thème le théâtre sur le sujet de l'eau au sein du groupe scolaire Pierre Coutelle.

Le conseil municipal a approuvé l'avenant n° 2 associant au projet les communes d'Allonnes, de Rouillon et de Saint-Saturnin.

Fermeture définitive du réseau cuivre et ADSL en Sarthe

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours.

Vous avez pu observer des interventions un peu partout sur la commune afin d'apporter le très haut débit par la fibre au plus grand nombre.

C'est dans ce cadre qu'Orange, propriétaire du réseau télécom, va procéder à la fermeture progressive du réseau "cuivre" (utilisé pour accéder à la téléphonie fixe et à l'ADSL) sur tout le territoire français d'ici 2030, ce qui implique une migration des usagers vers une solution plus performante : fibre optique, réseaux très haut débit mobile ou satellite.

Cette fermeture se déroulera dans le respect du délai de prévenance.

Pour la commune de La Chapelle-Saint-Aubin, la fin du réseau cuivre est programmée pour le 31 janvier 2027.

La mairie met en garde contre d'éventuels démarchages et arnaques à venir résultant de cette décision.

Rappel : tout démarcheur doit venir se présenter en mairie muni de sa carte professionnelle pour exercer son activité sur notre commune. En cas de doute sur les intentions du démarcheur, n'hésitez pas à téléphoner à la mairie pour plus de renseignements.

Attention aux personnes qui se prévaudraient d'une autorisation de la mairie pour démarcher, car elle n'en délivre jamais.

Collecte des textiles : de nombreuses bornes condamnées

La collecte des textiles est à l'arrêt dans une grande partie de la Sarthe.
L'entreprise ECO TEXTILE, chargée de vider les bornes textiles au Mans et son agglomération, arrête toutes ses collectes.
La filière est totalement saturée.

Depuis plusieurs mois, la filière française de collecte et de tri des textiles/chaussures usagés traverse une crise profonde accélérée par l'effondrement des débouchés internationaux et la chute des prix de revente de la fripe à l'international. Cette situation fragilise un modèle où plus de 50 % des volumes triés par les secteurs conventionnés trouvent preneur hors de l'Union européenne. Localement, le prestataire n'arrive plus à vider les 100 points d'apport volontaire installés sur le territoire dans des délais raisonnables.

Le Mans Métropole a donc réduit le parc d'une trentaine de bornes sur le territoire. Des points qui, par ailleurs, font régulièrement l'objet d'incivilités, de vandalisme et de dépôts sauvages.

La volonté de la métropole est de maintenir le service et les points supprimés seront, bien évidemment, remis en service dès le retour à une situation normale.

Il est rappelé que déposer des sacs de linges usés aux pieds des conteneurs alors qu'ils ne sont pas collectés, peut être considéré comme un abandon de déchets, qui est une infraction pénale. Tout abandon ou dépôt illégal de déchets expose son auteur à une amende pouvant atteindre 1 500 €, avec confiscation du véhicule utilisé.

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté Égalité Fraternité

Recensement citoyen

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

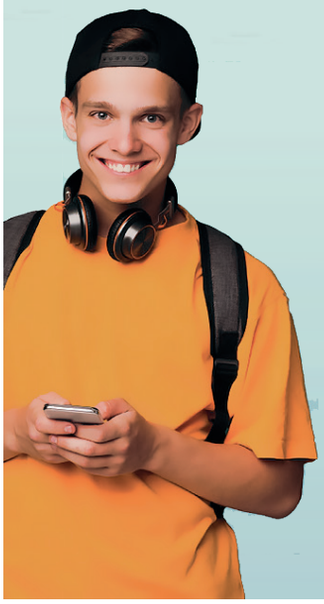

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans.

C'est obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- Inscription d'office sur les listes électorales ;
- Convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- Possibilité de s'inscrire aux concours et examens ;
- Possibilité de passer le permis de conduire.

Comment ?

Rendez vous en mairie ou sur : ***https://www.service-public.fr***

Toutes les informations ici

INSTAGRAM
@armees.jeunesse

LINKEDIN
Direction du service national et de la jeunesse

X
@DSNJeunesse

YOUTUBE
@SGArmees

Opération Tranquillité Vacances

A l'approche des vacances, le groupement de gendarmerie de la Sarthe vous rappelle que vous pouvez bénéficier de l'opération tranquillité vacances.

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, les gendarmes se chargent de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage, ...).
Ce dispositif est totalement gratuit.

Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dont vous dépendez. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur internet en suivant le lien :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241.

Rappel de quelques règles pour partir tranquille

Avant de partir en vacances, informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins, ...).

Vous pouvez faire suivre votre courrier ou le faire relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio, ...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

Il est déconseillé de publier vos photos de vacances.

Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Coup de pouce accession

Depuis le 1er janvier 2025, Le Mans Métropole a lancé le dispositif "***Coup de pouce accession***".

Il s'adresse aux personnes sous plafonds de ressources "Ma Prime Rénov' Intermédiaire" qui sont primo accédantes (personnes n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale durant les 2 années qui précèdent l'achat) ou familles monoparentales.

Les achats éligibles aux aides sont :
✓ Les logements neufs en location-accession ;
✓ Les logements neufs dans un quartier prioritaire ;
✓ Les logements vendus dans le cadre d'une vente HLM ;
✓ Les logements dans le parc ancien avec réalisation de travaux d'ampleur.

Une aide de 6 000 € est versée directement aux candidats accédants pour tous compromis d'achat signés entre le 1er janvier 2025 et le 30 juin 2026. L'aide sera de 8 000 € pour un achat en quartier prioritaire.

Pour plus d'informations, rendez vous sur :
https://www.accession@lemansmetropole.fr
Ou contactez le service Habitat Logement sur la boîte ***accession@lemans.fr*** ou au ***02 43 47 48 46.***

Réunion publique Résidence habitat seniors

La présentation du projet de résidence habitat seniors destinée aux Capellaubinois a réuni, jeudi 5 juin, plus d'une centaine de personnes.

Dès le début de la réunion, le maire, Joël Le Bolu, a tenu à préciser que ce projet n'était pas porté financièrement par la commune et qu'il avait pris du temps car la volonté de l'équipe municipale était de donner la priorité aux résidants de la commune et de rendre les loyers accessibles à tous les revenus.

Le promoteur, Stéphane Galibert, président de YesWimmo, a présenté le projet en s'appuyant sur des plans et des photos mis à disposition des participants. Le projet comptera 47 logements et 56 places de stationnement et se situera rue des Chênes, à proximité du bois et des commerces.

19 maisons individuelles (T2 et T3) réservées aux seniors occuperont une partie du terrain et seront prises en charge par un investisseur bancaire privé. Le droit privé permet de donner la priorité aux habitants de la commune a précisé le promoteur.

Sur l'autre partie du terrain, 4 bâtiments accueilleront 28 logements sociaux collectifs (du T2 au T4) et seront confiés à un bailleur social. Sur les 28 logements, 8 seront labellisés habitat senior.

L'architecte, Annabelle Bouhours-Durant, de l'atelier Bleu D'Archi, a également apporté des précisions sur ces futures constructions. Pour garder un environnement paysagé, la voirie a été réduite au minimum, le stationnement engazonné et les dessertes rendues accessibles par des venelles piétonnes. De plus, chaque maison possédera un espace privatif extérieur et chaque appartement, un balcon et des espaces verts collectifs.

Stéphane Galibert a abordé ensuite le prix des loyers. Ils s'élèveront de 500 à 800 € sans les charges et sans les APL. Il est également souligné que les logements seront non meublés à part la cuisine, tout électrique. Ils seront tous aux normes PMR (accessibles aux personnes à mobilité réduite) et comprendront une place de stationnement réservée.

Un appartement témoin pourra être visité pendant les travaux qui commenceront début 2026 pour se terminer à l'automne 2028.

En conclusion, le maire informe les participants que la réservation des logements destinés aux plus de 60 ans pourra se faire dès à présent via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Celui-ci prendra vos coordonnées et recensera vos souhaits quant au type d'habitation souhaitée.

La vie économique de la commune

La vie économique de la commune est toujours très active avec ses commerces de proximité et de qualité dans le centre bourg mais aussi avec sa zone commerciale en perpétuelle évolution.

Les nouvelles enseignes ouvertes depuis peu ou prêtes à ouvrir dans la zone commerciale:

- ***Croq and Co***, magasin spécialisé dans l'aliment de qualité pour chiens et chats, a ouvert en avril au 118 rue Albert Einstein.
- ***Noz***, magasin de déstockage de produits en tout genre va quitter la zone nord du Mans pour venir s'installer à la place de Mobilier de France.
- ***Emmaüs La Zin***, installé tout proche de la commune, déménage pour venir dans un nouvel espace plus grand situé dans l'ancien local du service après-vente d'Auchan.

Début des travaux de construction de l'agence M-Loc

Cet ambitieux projet de 1,7 million d'euros a pour objectif de gagner en surface de stockage et de réguler les flux quotidiens de dons qui, actuellement, transitent toujours par le site de La Milesse avant d'être redispatchés faute de place suffisante à La Zin. Les visiteurs pourront retrouver les incontournables de la Zin : vaisselle, vêtements, bouquins mais aussi petits mobiliers. Des ventes thématiques seront également organisées. Ouverture prévue cet été.

- ***Blackstore***, nouvelle enseigne de prêt-à-porter multimarques, a fait construire un bâtiment aux normes basse consommation en lieu et place d'Animalis ravagé par un incendie en 2022. Ouverture prévue fin août.
- ***Frais Malin***, spécialiste du déstockage alimentaire, s'implante rue du Moulin aux Moines, à la place de Sun Bazar, près de l'ancien show-room des vérandas Beauquesne pour une ouverture prévue en octobre 2025.
- ***M-Loc***, location de matériel pour le BTP (bâtiment et travaux publics), construit sa nouvelle agence rue Thomas Edison avec une ouverture prévue en fin d'année 2025.

Dans la galerie Auchan, de nouvelles boutiques se sont installées :

- ***Madame a du style*** propose du prêt-à-porter féminin de la taille 34 à la taille 52 avec des collections limitées et des nouveautés chaque semaine. Son ouverture est effective depuis le mois de mars en remplacement du magasin Okaïdi.
- ***Breal***, également boutique de prêt-à-porter féminin, ouvrira ses portes avant l'été et s'installe à la place de l'enseigne Brice.
- ***Jeff de Bruges***, nouvelle chocolaterie, a ouvert ses portes en avril en lieu et place du Crédit Agricole.

- ***La boutique du coiffeur***, présente dans la galerie, a déménagé dans l'ancienne cellule de l'enseigne Parfois.
- L'opticien ***Atol*** remplace le précédent opticien Visual depuis avril.

Le personnel municipal

Deux agents ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Jean-Marcel Lécureuil entouré du personnel de cantine

Jean-Marcel Lécureuil a commencé sa carrière dans la fonction publique territoriale à La Chapelle-Saint-Aubin en janvier 1994 au grade d'agent d'entretien. Au 1er janvier 1995, il intègre le corps des agents techniques et est affecté aux cuisines du restaurant scolaire municipal. A ce poste, il est en charge de l'élaboration et de la confection des repas pour les enfants de l'école. Son investissement constant tant sur la qualité des produits servis que sur la diversification et l'équilibre des menus ont fait des repas un régal servis pour les quelques 200 rationnaires quotidiens.
Pour proposer toujours mieux, Jean-Marcel s'est engagé depuis plus de 10 ans auprès de producteurs locaux qui fournissent les produits nécessaires à la confection des repas et participent également à des ateliers thématiques afin de faire découvrir leurs métiers aux enfants.
Le poste de chef de cuisine, c'est certes faire la cuisine, mais c'est bien plus. C'est gérer les commandes avec les fournisseurs, respecter le budget, assurer la traçabilité en cas de contrôle, entretenir la cuisine et les inox et avoir l'autorité juste et nécessaire pour faire respecter les règles de vie pendant le déjeuner.
C'est sûrement avec beaucoup de nostalgie que Jean-Marcel assurait son dernier service le 7 février dernier.

Le maire retraçant la carrière de Nelly Courtin

Nelly Courtin a intégré les effectifs communaux au 1er septembre 1994 au grade d'agent d'entretien. Binôme inséparable d'Yvelise, Nelly a été affectée à l'entretien de l'ensemble des bâtiments de la commune y compris le complexe sportif. Outre ses fonctions d'agent d'entretien, Nelly assurait également le service au restaurant scolaire. Après avoir travaillé pratiquement 31 ans pour la collectivité, c'est le 28 février que Nelly a dit au revoir à ses collègues et aux enfants du groupe scolaire.

Le conseil municipal s'est joint au maire pour souhaiter à Nelly et Jean-Marcel une bonne et longue retraite.

Tandis que trois agents ont intégré la collectivité.

Florence Sparacino, Nicolas Lécureuil et David Geslin *(de gauche à droite).*

Nicolas Lécureuil, chef de cuisine à la mairie de Mulsanne puis de Saint-Saturnin, a été recruté par voie de mutation au 1er février 2025 pour succéder à l'agent en poste qui a fait valoir ses droits à la retraite.

David Geslin, a pris ses fonctions d'agent polyvalent d'entretien des bâtiments et gardien du centre bourg le 1er mars 2025 pour succéder à l'agent en poste qui a sollicité son placement en disponibilité pour convenances personnelles.

Florence Sparacino, après plusieurs remplacements d'agents indisponibles, a intégré les effectifs au 1er avril dernier dans le cadre d'une réorganisation du service suite à un départ à la retraite au pôle ménager.

Le maire et le conseil municipal leur souhaitent à tous les trois la bienvenue.

Une nouvelle correspondante Ouest-France sur la commune

Martine Breton et Lydie Counil *(de gauche à droite).*

Depuis le 8 avril dernier, Lydie Counil est venue renforcer le réseau de correspondants locaux de Ouest-France pour s'occuper de l'actualité de la commune.

Responsables d'associations sportives et culturelles, écoles, entreprises, n'hésitez pas à faire appel à elle. Afin de faciliter l'organisation de son agenda, il est préférable de la solliciter plusieurs jours avant l'événement, dans la mesure du possible.

Pour tout contact : ✉ : ***lydie.counil@wanadoo.fr*** ou ✆ : ***06 89 11 94 19***.

Le minibus a fait peau neuve

Certains observateurs ont pu remarquer que le minibus de la commune avait changé d'apparence avec de nouveaux encarts publicitaires.

En 2017, la commune et la société Visiocom ont signé une convention d'utilisation d'un Renault trafic 9 places. La société a fourni le véhicule et s'est occupée de rechercher des annonceurs locaux tandis que la commune a pris à sa charge l'assurance et l'entretien du véhicule.

En octobre 2023, un nouveau partenariat triennal a été signé avec les mêmes conditions que les deux précédents et la société Visiocom a ainsi repris son bâton de pèlerin à la recherche d'annonceurs.

C'est pourquoi, le 3 mars dernier, la municipalité a convié entrepreneurs et commerçants à une cérémonie officielle de remise de clés. Dans son discours, le maire félicitait, malgré son absence à cette cérémonie, la société Visiocom pour son travail et a tenu à remercier chaleureusement les douze partenaires qui ont répondu favorablement à la sollicitation de sponsoring car sans eux le programme n'aurait pu se concrétiser.

Outre les associations locales qui utilisent le véhicule pour leurs déplacements, le minibus est également mis à la disposition des services de la collectivité, notamment du service enfance.

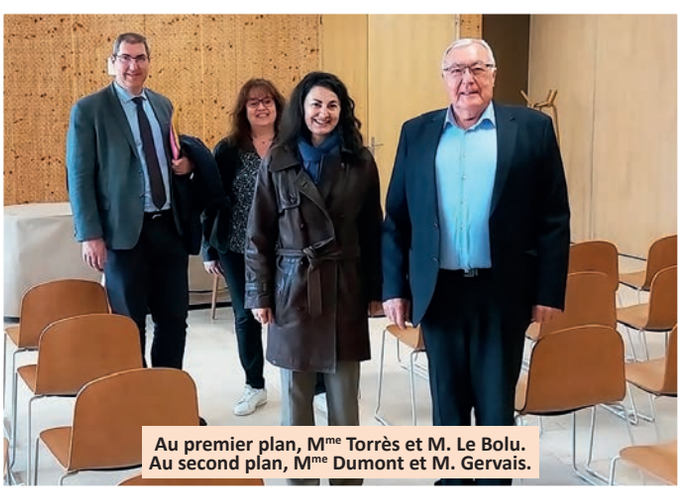

Au premier plan, M^me^ Torrès et M. Le Bolu.
Au second plan, M^me^ Dumont et M. Gervais.

La secrétaire générale de la préfecture en visite sur la commune

Vendredi 18 avril dernier, le maire, Monsieur Joël Le Bolu, et Madame Valérie Dumont, 1ère adjointe, ont reçu la secrétaire générale de la préfecture et également sous-préfète de l'arrondissement du Mans, Madame Christine Torrès, accompagnée de Monsieur Éric Gervais, directeur de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, pour une visite de la commune.
L'intérêt de la venue consistait à échanger avec les élus sur les projets en cours et à venir à La Chapelle-Saint-Aubin et à visiter certains sites.

Après une visite de la mairie, en particulier des deux dispositifs de recueil (cartes nationales d'identité et passeports) pour le compte de l'État, la délégation s'est déplacée :
✓ D'une part sur le site du complexe sportif pour apprécier la pertinence de l'opération d'extension de la salle de gymnastique pour laquelle la secrétaire générale de la préfecture a indiqué que ce projet recevra un accompagnement financier de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local ;
✓ D'autre part sur le site du centre Saint-Christophe dont la cour sera aménagée et végétalisée au second semestre. Une demande de subvention a été sollicitée auprès de la préfecture au titre du fonds vert.

8 mai - Commémoration de la Victoire 1945

La cérémonie de commémoration de la Victoire 1945 s'est déroulée comme dans toutes les communes de France au monument aux morts en présence du Maire, Monsieur Joël Le Bolu, des élus, des anciens combattants et porte-drapeaux, des conseillers municipaux jeunes, des personnalités civiles et militaires, et des habitants.

Grand Prix Cycliste de la Municipalité

C'est sous le soleil que le dimanche 27 avril dernier les 86 coureurs cyclistes Open 1-2-3 Access se sont élancés pour parcourir les 96 km du Grand Prix de la municipalité organisé par le Vélo Club de Conlie.

Le début de course était plutôt calme même si quelques escarmouches voyaient le jour lors des nombreuses primes.

Après une quarantaine de kilomètres, un quatuor composé de Johan Blot (US Saint-Herblain), d'Yvonnick Lauger (VS Fertois), de Justin Rousset (UC Montgesnoise) et de Donovan Pichot (VC Conlie) s'est retrouvé à l'avant. Ces quatre garçons ne compteront jamais plus de trente secondes d'avance.

Mais à 36 kilomètres de l'arrivée, un groupe de contre d'une douzaine de coureurs faisait la jonction. Tout était à refaire pour la victoire. Omniprésent dans le final, Paolo Janitor (US Saint-Herblain) essayait à plusieurs reprises de sortir en solitaire mais sans réussite. À la cloche, ils étaient encore douze coureurs à pouvoir prétendre au succès.

À 3 km de la ligne d'arrivée, à la faveur d'une relance après un tirage, Janitor se détachait du groupe. Et cette fois, c'était la bonne. Il triomphait, avec quelques secondes d'avance, pour la deuxième fois de la saison.

Ce même jour se déroulaient une épreuve U15 qui a vu la victoire de Thibaut Nouvellon (SC Vernouillet) devant Titouan Emery (VC Montigny) et Célestin Coutable (Le Mans SV) ainsi qu'une épreuve U17 remportée par Tibère Boucher (ESC Champagne) devant Nolan Lebreton (Le Mans SV) et Evan Plouthinec (Brette Sportif).

Le classement de l'épreuve : 1er Paolo Janitor (US Saint-Herblain) ; 2ème Théo Pasquier (VC Lucéen) ; 3ème Valentin Poulain (Laval Cyclisme 53).

Paolo Janitor entouré à sa droite de Théo Pasquier et à sa gauche de Valentin Poulain

Sorties pédestres du 1er mai sous le soleil

Jeudi 1er mai dernier, les traditionnelles sorties pédestres organisées par la municipalité en collaboration avec l'ARC Randonnée réunissaient 120 randonneurs sur le parking du Centre Saint-Christophe pour un départ dès 9h15 d'une randonnée de 9 km autour de La Chapelle-Saint-Aubin.

Un petit arrêt salvateur, avec rafraîchissement et collation, tait prévu au rucher-école où Florence Ménard de l'USAS 72 a pu donner quelques informations sur l'apiculture.

Petite pause au rucher école

Après cette halte, les randonneurs ont pris la direction du bois de Saint-Christophe où les attendait le traditionnel apéritif offert par la municipalité animé par l'accordéon et les chansons de Paul Tigoulet, suivi d'un pique-nique ouvert à tous.

A cette occasion, Joël Le Bolu, maire, a tenu à remercier tous les randonneurs, les organisateurs, l'ARC Randonnée pour avoir assuré l'encadrement et Paul Tigoulet pour son intermède musical.

L'après-midi, une trentaine de randonneurs se sont remis en marche pour un second circuit d'environ 5 km, permettant de conclure cette journée somme toute très agréable et très conviviale.

Rendez-vous est donné pour le 1er mai 2026.

Les sportifs et bénévoles de l'ASCA mis à l'honneur

La municipalité a de nouveau voulu honorer les acteurs qui se sont distingués dans l'exercice de leur sport favori au cours de la saison. En effet, chaque section compte des sportifs, des dirigeants ou des bénévoles méritants et dévoués.

Ainsi, le 17 juin dernier s'est déroulée la cérémonie de récompense aux sportifs en présence du maire accompagné d'élus, de Messieurs Michaud et Rigaud, coprésidents de l'ASCA, et de certains présidents ou membres des bureaux des sections du Club.

Pour la section basket

La section a souhaité rendre hommage à leur président, ***Alexandre Blossier***, en reconnaissance de son engagement bénévole de près d'un quart de siècle. Après 7 années dans la fonction de trésorier, il est depuis 17 ans le président de la section où il a impulsé et accompagné le développement du club aujourd'hui reconnu dans le paysage du basket sarthois, mais aussi au niveau régional.
Merci à lui, pour tout. Avec cet engagement bénévole, il peut être fier de l'héritage qu'il va laisser.

Pour la section football

Cette saison, la section a tenu à mettre à l'honneur :
Serge Thomassin, engagé depuis plus de 20 ans au sein de la section, dirigeant, éducateur, trésorier, Serge est un bénévole impliqué et appliqué qui résume parfaitement au quotidien l'action et la force du bénévolat.
L'équipe vétéran qui une nouvelle fois s'est mise en avant sur la scène départementale avec une très belle 3ème place au sein de leur championnat de première division et une victoire en coupe (quatrième finale en quatre ans).
L'équipe senior A qui termine son championnat avec 16 points d'avance synonyme d'un retour du club au niveau régional.
Bravo à l'ensemble des joueurs seniors et au coach ***Sosthene Mussard*** qui fête cette année ses 12 ans à la tête de l'équipe première.

Pour la section gymnastique

La section a voulu distinguer cette année 1 jeune gymnaste et 2 bénévoles membres du bureau:
Kélia Giraud, 12 ans, gymnaste depuis 2 ans, elle évolue en Performance Nationale et pour la seconde année consécutive, elle représente le club au Championnat de France individuel.
Audrey Landrin, membre du bureau depuis 3 ans et responsable boutique entretien des justaucorps du club. Audrey a depuis 2 ans la responsabilité de l'équipement du club, ce qui implique une gestion rigoureuse des justaucorps pendant toute la phase de compétition.
Déborah Savigné, membre du bureau depuis 6 ans et trésorière de la section depuis 3 ans. Déborah est une bénévole accomplie qui agit tout au long de l'année dans l'ombre, dans la tenue rigoureuse des comptes du club.

Pour la section tennis de table

Cette saison, la section a tenu à mettre à l'honneur :
Yonni Saivaus, est monté cette année en Nationale en compétition individuelle. Au championnat de Sarthe, il gagne contre le numéro 8 sarthois classé 500ème français. Il est aussi capitaine de l'équipe première du club qui évolue en Régionale 2.
Eden Roger, 13 ans, première joueuse du club à se qualifier au championnat de France individuel ! Championne de Sarthe en catégories minimes et cadettes en surclassé.

Pour la section volley

Cette année la section a souhaité distinguer 2 jeunes joueuses prometteuses : ***Zoya De Swetschin***, née en 2011, et ***Jeanne Nevoux***, née en 2012.
Toutes deux ont été repérées pour intégrer des stages régionaux, une reconnaissance qui témoigne déjà de leur talent, de leur sérieux et de leur engagement sur le terrain. A l'issue de ces regroupements, elles ont franchi une nouvelle étape en étant sélectionnées dans l'équipe régionale des Pays de la Loire, à l'occasion des Volleyades Crédit Mutuel 2025. Les Volleyades sont une compétition nationale annuelle qui rassemble l'élite des jeunes joueurs et joueuses de volley en France.
Encore bravo à Zoya et à Jeanne pour ce bel accomplissement.

Pour la section Tennis-Padel

La section a souhaité mettre à l'honneur 3 adhérents devenus cette saison champions de Sarthe.
Mouhoub Chebihi en catégories Senior Messieurs +35 et Senior Messieurs 2ème série. Il est également vice-champion Région en Senior Messieurs +35.
Marine Renard en catégories Senior Dames +35 et Senior Dames 3ème série.
Sophie Ribemont en catégorie Senior Dames 4ème série.

La bibliothèque toujours aussi animée !

Retour sur les principales animations proposées par Céline Bouju, responsable de la bibliothèque, depuis le début d'année 2025.

Week-end retrogamming avec Boby Geek

Du vendredi 24 au dimanche 26 janvier, de nombreux visiteurs sont venus à la Maison Pour Tous et à la bibliothèque pour jouer et rejouer à des jeux vidéo anciens. Les adultes ont accompagné leurs enfants et ont profité de ce moment pour revoir leurs jeux d'époque.

Matthias Czinober, alias "Boby Geek", avait exposé des consoles de 1975 à 2002, affiché des dessins originaux et avait mis des objets et des masques à disposition du public pour qu'il se déguise et soit pris en photo.

Tandis qu'à la bibliothèque, Céline Bouju, avait tout mis en place pour que les visiteurs puissent s'initier au Pixel Art. Enfants et même adultes ont passé un bon moment à créer leurs dessins pleins de couleurs. Ils sont restés, pour certains, plus de deux heures au Pixel Art. Les meilleurs ont d'ailleurs été récompensés !

Exposition "*Par le pouvoir du manga*"

Tout au long du mois de mars, la bibliothèque a accueilli une exposition autour du manga basée sur le livre *Par le pouvoir des dessins animés* d'Elsa Brants. Depuis un peu plus de 30 ans, le manga, bande dessinée japonaise, gagne du terrain dans le paysage culturel français, jusqu'à devenir en 2014 le type d'albums le plus vendu sur le territoire.

Seize panneaux documentaires, prêtés par Sarthe lecture, reprenant l'histoire du manga et son évolution, ainsi que des livres consultables sur place étaient exposés.

La bibliothèque dispose d'environ 200 bandes dessinées mangas souvent empruntées. Un prêt sur trois aux enfants est ce type d'ouvrage. Comme Octave, Léandre, Edgar et Joseph, de nombreux enfants ont pu découvrir l'exposition et les livres mangas qu'ils connaissent bien.

Escape Game - Chien Pourri

Connaissez-vous Chien Pourri, ce héros de livre jeunesse et son ami Chaplapla ?

Un jeu inspiré de cette série de romans amusants était proposé aux enfants lors de deux séances les 14 et 17 mai. Ils ont dû faire preuve d'ingéniosité pour venir à bout de toutes les énigmes !

Un moment plein de bonne humeur qui a plu aux jeunes participants.

Vacances de février - La valise à métiers

Après le secteur du livre, Marie Lepeltier de la *Valise à métiers* est venue le 12 février faire découvrir trois professions du secteur médical.

Les enfants présents étaient ravis de pouvoir tester le matériel apporté et de discuter autour de ces métiers.

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, un acteur essentiel de cohésion sociale !

Des ateliers et des animations pour les seniors

Depuis le début de l'année, le CCAS a proposé aux seniors différents ateliers ou conférences dans le cadre des activités "Sortir de chez soi".

Des activités intergénérationnelles ont également été mises en place comme l'atelier Bookinou à la bibliothèque et un atelier de découverte de la cuisine moléculaire organisé avec les enfants inscrits aux activités récréatives proposées aux vacances de février.

Toutes ces animations sont destinées à votre bien-être et votre curiosité, alors profitez-en.

Pour rappel, toutes ces activités sont sur inscription auprès de la référente du CCAS en mairie.

L'antenne UFC Que Choisir de la Sarthe a proposé 2 rencontres où elle a abordé le sujet des écogestes sur les économies d'électricité, de gaz et d'eau et organisé un atelier ludique sur l'usage de l'eau.

Le CICAT (Centre d'Information et de Conseils sur les Aides Techniques) a animé 2 conférences ayant pour thèmes :
Comment alerter en cas d'urgence ? - Les téléassistances ;
Les sens de la vie - Les déficiences liées à l'avancée en âge.

4 ateliers numériques ont été organisés avec pour thèmes :
La grand-parentalité ; Prendre un rendez-vous médical en ligne et accéder aux résultats ; Découvrir le site service-public.fr pour devenir autonome dans ses démarches administratives ;
Créer et utiliser un QRCode.

A noter sur votre agenda

Juillet et Août - Activités intergénérationnelles en partenariat avec le centre de loisirs et la Na! crèche ;
Mercredi 24 septembre - Sortie à la journée - Une participation financière vous sera demandée ;
De septembre à décembre - Ateliers prévention des chutes (dates à venir) ;
Lundi 27 octobre - Gala de fin d'année de la ville du Mans ;
Dimanche 23 novembre - Repas des aînés à l'Espace Culturel l'Orée du Bois ;
Vendredi 5 décembre - Mini salon et remise des colis en mairie.

Le CCAS, un service à votre écoute

Le CCAS constitue l'outil principal de la commune pour mettre en œuvre les solidarités, organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune et aussi les aider à se familiariser avec les outils numériques.
Il est à noter que le CCAS traite de plus en plus de demandes d'aides sociales.

Les principales prestations sont :

- ✓ Une banque alimentaire pour les familles en difficulté ;
- ✓ Les demandes de logements sociaux ;
- ✓ Les demandes sociales sur dossier ;
- ✓ Les partenariats (banque alimentaire, Pain contre la Faim, Présence Verte, mutuelle communale,...) ;
- ✓ Les dossiers numériques et administratifs ;
- ✓ Le " Sortir de chez Soi" pour éviter l'exclusion ;
- ✓ Des activités intergénérationnelles.

Pour tout renseignement
Des permanences sont assurées en mairie le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 13h30 à 17h00.

Secrétariat CCAS : ✆ : ***02 43 47 69 57***
ou ✉ : ***ccas@lachapellesaintaubin.fr***

Accueil Mairie : ✆ : ***02 43 47 62 70***

Le service de minibus

Soucieuse de rendre la vie de nos aînés toujours plus agréable, l'équipe du CCAS continue sa démarche de service de proximité.

Deux services de minibus de la commune existent et sont réservés prioritairement aux personnes sans moyen de locomotion.

Tous les mardis matin, le véhicule part de la mairie pour rejoindre les centres commerciaux Auchan et Intermarché et y emmener les inscrits faire leurs courses.

De plus, le minibus prend, un vendredi par mois, le chemin du marché des Jacobins à raison de deux rotations par matinée.

Les chauffeurs raccompagnent les bénéficiaires à leur domicile. Neuf bénévoles conduisent, tour à tour, le véhicule.

Les personnes intéressées, même temporairement, sont invitées à s'inscrire en mairie.

Le CCAS propose, en partenariat avec la bibliothèque, un service de portage à domicile de livres, magazines, livres audio afin de faciliter l'accès à la culture aux personnes non mobiles et participer ainsi à la lutte contre l'isolement.

Ce service s'adresse aux personnes ayant des problèmes de mobilité, aux personnes âgées, aux personnes malades ou aux femmes enceintes. Il peut être sollicité de manière ponctuelle ou régulière, en fonction de vos besoins.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact auprès de la bibliothèque et pourrons ainsi communiquer leurs préférences de lecture.

La bibliothécaire ou un bénévole se charge ensuite de livrer les sélections personnalisées directement à votre domicile, à la date et à l'heure fixées au préalable.

Plan de prévention des risques d'une canicule

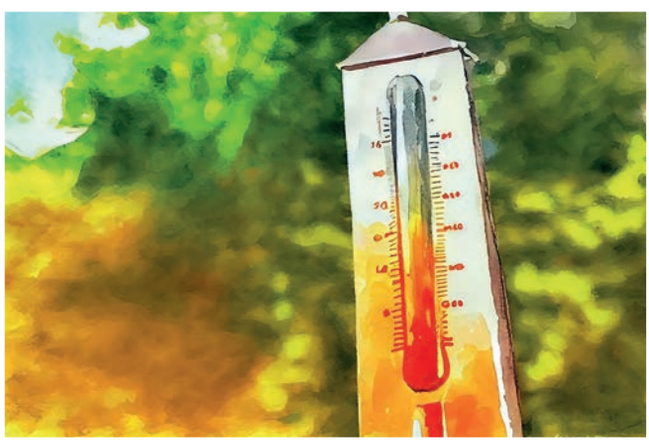

Dans le cadre du "***Plan Canicule***", un registre municipal recense, à leur demande ou celle d'une tierce personne, les personnes vulnérables et isolées vivant à domicile.

Ce registre confidentiel est destiné, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, à organiser un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles peuvent avoir besoin.

Qui est concerné par ce registre ?

- ✓ Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes adultes reconnues handicapées, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes vulnérables du fait de leur isolement et non prises en charge par un service particulier.

L'inscription au registre est **facultative** et s'opère par déclaration de la personne ou de son représentant légal auprès du secrétariat du CCAS qui recueillera les informations nécessaires.

Le secrétariat est joignable en mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h00.

: ***02 43 47 69 57*** ou ***02 43 47 62 70*** - : ***ccas@lachapellesaintaunbin.fr***

Le CCAS en lien avec les acteurs locaux

Pain contre la Faim Sarthe

Depuis sa création en 1995, l'association Pain contre la Faim Sarthe poursuit son action autour de deux activités liées par leur caractère solidaire : le chantier d'insertion et l'aide à des projets humanitaires à l'international.

Le fonctionnement de l'association et du chantier d'insertion repose sur la complémentarité entre les salariés et les bénévoles ainsi que sur des intervenants plus ponctuels.

Le chantier vit d'une part de l'aide de ses partenaires institutionnels mais aussi de dons de particuliers, d'entreprises et du produit de ses ventes propres. Il fonctionne avec la collecte de pain dont il broie une partie à destination des élevages. L'autre partie est transformée en chapelure alimentaire avec traçabilité pour l'atelier de pâtisserie. L'activité est complétée par l'emballage de produits secs divers (gâteaux, pâtes, riz, farine, ...) qui sont ensuite commercialisés.

L'épicerie sociale et solidaire, crée en 2020 par l'association, a pour but de mener une action sociale de proximité, en permettant à un public en fragilité financière d'obtenir des produits à un prix avantageux. Elle accueille depuis sa création des personnes en difficulté et leur propose un emploi aidé au sein de l'épicerie.

Pain contre la Faim Sarthe
23-25, rue des Frères Lumières - 72 650 La Chapelle-Saint-Aubin
☎ : ***02 43 72 66 31*** - ✉ : ***contact@paincontrelafaim72.org***

La Cravate Solidaire Le Mans

La Cravate Solidaire Le Mans est une association, reconnue d'intérêt général, qui œuvre pour l'égalité des chances.

Elle a pour objectif la lutte contre les discriminations à l'embauche, en accompagnant les personnes en (ré)insertion vers la réussite de leurs projets professionnels.

La mission de La Cravate Solidaire, c'est avant tout de permettre à des personnes en situation de précarité de réussir leurs entretiens dans les meilleures conditions. Ainsi, redonner confiance et faire en sorte qu'elles s'approprient les codes de l'entreprise de façon concrète et innovante font partie de sa méthode.

Mais La Cravate Solidaire c'est aussi un réseau d'associations qui agissent concrètement pour changer le regard et les pratiques des recruteurs, et ce, au travers d'actions de sensibilisation.

France Services vous accompagne au quotidien

France Services, c'est un réseau de plus de 2 700 lieux d'accueil et d'accompagnement pour vous aider à réaliser les démarches administratives du quotidien.

France Services
Proche de vous au quotidien

France Services a pour objectif de rapprocher les citoyens des services publics et de l'administration. Cette mission s'avère d'autant plus importante dans certains territoires, notamment dans les zones rurales ou les quartiers populaires de la ville.

Une agence **France Services est implantée à La Milesse**, dans la salle Robert Doisneau, située derrière la Poste, rue des Jonquilles.

Pour tout renseignement
Des permanences sont assurées le lundi et le vendredi de 9h00 à 12h30, le mardi de 10h00 à 13h00 et de 13h45 à 18h15, le mercredi de 14h00 à 17h00, et le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h15 à 16h45.

Secrétariat : ☎ : ***07 80 12 98 43*** ou ✉ : ***depar.fslamilesse@gmail.com***
🌐 : ***https://www.associationdepar.com/***

La vidéoprotection arrive sur la commune

L'arrêté préfectoral du 6 mai dernier autorise la commune à déployer des caméras de vidéoprotection sur son territoire.

Ce sont six caméras qui vont être installées à des endroits stratégiques, principalement au niveau des intersections des voies principales, à l'entrée du bourg ou en direction des communes limitrophes.

L'objectif est de permettre à la gendarmerie de consulter les vidéos en cas, notamment, de cambriolages signalés sur la commune. Le territoire est malheureusement trop fréquemment concerné par ce type de délinquance. La possibilité pour les forces de l'ordre de visionner les images des axes de communication leur donnera de nouveaux éléments pour résoudre ces méfaits toujours traumatisants pour ceux qui en sont victimes.

L'installation, l'entretien, la maintenance des dispositifs de vidéoprotection sont à la charge de Le Mans Métropole. Ce déploiement n'aura donc aucun impact sur les finances communales.

L'utilisation de ce nouvel outil se fera conformément à la réglementation en vigueur dans le strict respect des principes de confidentialité et de respect de la vie privée.

Nouveau plan de circulation rue de la Corne : un enjeu de sécurité

Rue de la Corne, de nombreux riverains ont exprimé leurs inquiétudes concernant la vitesse et les problèmes de stationnement.

Les témoignages font état de situations préoccupantes lorsque des véhicules mal garés ou stationnés sur le trottoir sont source de danger pour les piétons.

Cette situation a conduit à une demande collective pour une réduction de la vitesse et une meilleure organisation du stationnement.

Face à ces problèmes, une rencontre a été organisée avec les riverains afin d'échanger sur les différentes solutions envisageables.

Lors de cette réunion, plusieurs idées ont été proposées, allant de l'installation de panneaux de signalisation à la mise en place d'un traçage des places de stationnement.

Les participants ont convenu qu'un marquage clair des places pourrait non seulement améliorer la sécurité liée à la vitesse, mais aussi optimiser l'utilisation de l'espace pour le stationnement.

Les services de Le Mans Métropole ont été sollicités afin de réaliser des études sur la faisabilité de ces propositions.

Enfin, après avoir reçu les résultats des études et pris en compte les avis des riverains, le traçage des places de stationnement a été mis en oeuvre. Un passage piéton supplémentaire a été tracé entre les deux existants.

Après une période test, des ajustements pourront être apportés.

Ce projet vise à créer un environnement plus sûr tout en répondant aux attentes des habitants.

Travaux et environnement

Recensement des végétaux

Depuis plusieurs années, un recensement des diverses essences d'arbres, arbustes et vivaces plantés sur la commune est réalisé par Yann-Eric Blin, le responsable du service espaces verts naturels municipal.

A ce jour, Il y a plus de 900 variétés différentes dont vous pouvez retrouver la liste sur le site internet de la commune : ***https://www.lachapellesaintaubin.fr/travaux-environnement/le-patrimoine-vegetal/***.

Réaménagement de massifs vieillissants

Cet hiver, plusieurs massifs ont été replantés par le service espaces verts à différents endroits de la commune:

- Contre-allée parking des écoles ;
- Parking des commerces du centre bourg ;
- Allée de la Patourette.

Le choix des plantes est varié afin de proposer une diversité végétale esthétique pour toutes les saisons.

Plantation d'arbres

Pour faire suite aux rares abattages d'arbres, les services municipaux replantent systématiquement de jeunes arbres et essayent au maximum de protéger et d'entretenir les arbres plantés.

Ainsi, par souci de sécurité, deux nouveaux cerisiers ont été plantés sentier des bassins, accessible depuis la rue du Coup de Pied, en remplacement de deux cerisiers dont le tronc se fissurait.

Changement des horaires d'accueil en déchetterie

Suite aux trop nombreuses agressions subies par les agents en déchetterie, Renée Kaziewicz, déléguée à la Propreté à Le Mans Métropole, a réaffirmé les horaires d'accueil lors d'une conférence de presse le 3 avril dernier.

Ainsi vous voudrez bien prendre note que désormais, la dernière entrée sur site se fait 15 minutes avant la fermeture officielle des déchetteries, matin comme après-midi.

✓ ***Pour les déchetteries ouvertes de 9h00 à 12h00, la dernière entrée se fait à 11h45.***

✓ ***Pour les déchetteries ouvertes de 14h00 à 18h00, la dernière entrée se fait à 17h45.***

Ce dispositif doit permettre aux usagers de vider ou/et de trier leurs déchets dans de bonnes conditions et permettre également aux agents d'exécuter correctement leurs tâches de fermeture.

© Le Maine Libre

Éco-pâturage - Les moutons et les brebis sont de retour

Comme les années précédentes, la commune accueille pendant 6 mois des chèvres des fossés et des moutons d'Ouessant, pour le plaisir des petits et des grands.

Les animaux ont pris leurs quartiers début avril et auront pour tâche principale de limiter l'embroussaillement et les espèces végétales envahissantes. Ce formidable vecteur de lien social protège l'environnement en évitant d'entretenir ces surfaces avec des engins mécaniques.

Vous pouvez voir pâturer 2 chèvres des fossés rue de Bruxelles, 3 moutons d'Ouessant au bassin de rétention à ôté du city stade et 3 moutons d'Ouessant au bassin de rétention en bas de l'avenue Joël Le Theule.
Nouveauté cette année, vous trouverez également 3 moutons d'Ouessant sur la parcelle à côté de la gendarmerie rue de la Paille

Rappel important : lors de vos promenades, nous vous invitons, pour le bien-être des animaux et votre sécurité, à respecter scrupuleusement les consignes : ne pas les nourrir, ne pas les effrayer, tenir vos animaux de compagnie en laisse, ne pas pénétrer dans les enclos, ne pas toucher aux clôtures et barrières.

Le "Capalvi" remis en service

Le 25 mars dernier, le personnel des ateliers municipaux de La Chapelle-Saint-Aubin était à l'oeuvre pour remettre à l'eau le "Capalvi" non loin du lieu-dit *Le Moulin aux Moines*.

Mis en service en novembre 2018, le "Capalvi" est le bac à chaîne qui permet de traverser les 35 mètres de largeur de la Sarthe entre les communes de La Chapelle-Saint-Aubin et de Saint-Pavace.

Au début de l'hiver, il a été remisé aux ateliers municipaux de la commune.

Ainsi, les piétons et les cyclistes peuvent à nouveau l'emprunter. Pour embarquer sur le "Capalvi", pas besoin d'une compétence navale précise, mais plutôt d'une bonne paire de bras pour tirer sur la chaîne qui fait avancer l'esquif. Il peut accueillir 6 personnes par traversée dans la limite de 450 kg de charge maximale.

Récolte du miel sur le toit de la mairie

Début mai, les membres de l'Union Syndicale Apicole Sarthoise, qui gèrent le rucher école sur la commune, sont venus pour l'extraction du miel de printemps de la ruche placée sur la terrasse de la mairie.

Ils ont récolté un peu plus de 7 kg de miel.

La prochaine récolte devrait avoir lieu en septembre en fonction des conditions climatiques de l'été.

Ce miel a été mis en pot et sera offert lors des mariages célébrés à la mairie de La Chapelle-Saint-Aubin ou à l'occasion d'événements municipaux.

Pour mieux vivre ensemble, encourageons les bons réflexes !

Quelques rappels essentiels pour tous !

Comportements citoyens

Attention aux nuisances sonores !

Avec le retour des beaux jours et du soleil, l'envie de bricoler ou de tondre la pelouse revient !

Afin de préserver la tranquillité de toutes et tous, rappelons les horaires autorisés pour ces activités bruyantes :

- ***de 8h30 à 19h30*** les jours ouvrables ;
- ***de 9h00 à 19h00*** les samedis ;
- ***de 10h00 à 12h00*** les dimanches et jours fériés.

Tout bruit gênant causé sans nécessité est interdit de jour comme de nuit.

Vous avez un chien ? Des règles sont à respecter !

Tenir son chien en laisse dans l'espace public est obligatoire afin de prévenir les accidents (routiers, morsures, bagarres, ...).

Pour les commissions... Pensez au sac !

Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines !

Par égard pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts mais aussi pour tous les usagers des espaces publics, il est demandé à chaque propriétaire de chien de bien vouloir ramasser les déjections de leur animal.

Nous comptons sur votre civisme pour être plus vigilant et respectueux lors des sorties de votre fidèle compagnon.

Piscines privées, faites attention aux voisins !

Avec l'arrivée des beaux jours, il est utile de rappeler quelques règles de bon sens dans l'utilisation des piscines privées de plus en plus nombreuses sur notre commune.

Il est important de souligner que l'usage de ces équipements de loisirs doit rester un moment de détente et non de crispation pour les propriétaires et le voisinage.

En effet, l'usage de ces bassins construits au coeur du bourg ou de lotissements impose inévitablement de tenir compte de l'environnement immédiat en évitant par exemple une utilisation trop tardive en soirée.

La municipalité souhaite attirer l'attention de tous les propriétaires de piscines privées en soulignant que la loi impose au maire d'une commune de garantir la tranquillité publique de tous les administrés.

Pour cela, la gendarmerie nationale sera systématiquement avertie des plaintes récurrentes qui pourraient être remontées en mairie.

Brûlage à l'air libre

Il est rappelé que d'après la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler à l'air libre des déchets verts en zone péri-urbaine et rurale, lorsqu'il existe un système de collecte ou une déchetterie proche, quelle que soit la période de l'année.

Dépôts sauvages

Plutôt que de déposer vos déchets à côté des points d'apport volontaire ou en pleine nature, n'hésitez pas à revenir quand ils sont vides ou à profiter des services de déchetteries de Le Mans Métropole.

C'est un service gratuit ! (Voir horaires en dernière page).

Il est rappelé que déposer des déchets aux pieds des conteneurs peut être considéré comme un abandon de déchets et donc d'une infraction pénale.

Tout abandon ou dépôt illégal de déchets expose son auteur à une amende pouvant atteindre 1 500 €, avec confiscation du véhicule utilisé.

Entretien de l'espace public

L'entretien de l'espace public devant chez soi incombe à l'occupant de l'habitation.

Il revient à chacun de s'occuper de ses arbres et de ses haies pour qu'ils ne dépassent pas sur l'espace public.

Il suffit de les tailler chaque année.

On peut ainsi se promener sur les trottoirs et les admirer, en toute sécurité !

Quant aux résidus de taille, les bennes à déchets verts et les déchetteries du Mans Métropole sont à votre disposition pour les recueillir.

Sécheresse, incendies : soyons tous vigilants !

Alors que les périodes de sécheresse deviennent plus fréquentes et surviennent de plus en plus tôt dans l'année, économiser l'eau est devenu impératif.

Comment faire pour prendre soin de cette ressource essentielle tout en continuant à profiter de ses bienfaits ?

Économiser l'eau EN EXTÉRIEUR

✓ **Limiter les arrosages et éviter d'arroser en pleine journée**

Je limite l'évaporation et j'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau.

✓ **Installer un arrosage goutte à goutte**

J'arrose mes plantes en utilisant deux fois moins d'eau.

✓ **Choisir des plantes qui résistent mieux à la sécheresse**

Comme la lavande, le romarin ou les plantes grasses et j'utilise ainsi moins d'eau.

✓ **Installer un récupérateur d'eau de pluie**

J'arrose mon jardin en évitant au maximum d'ouvrir le robinet.

✓ **Disposer de la paille au pied des plantes pour conserver l'humidité**

J'entretiens mon jardin en consommant moins d'eau.

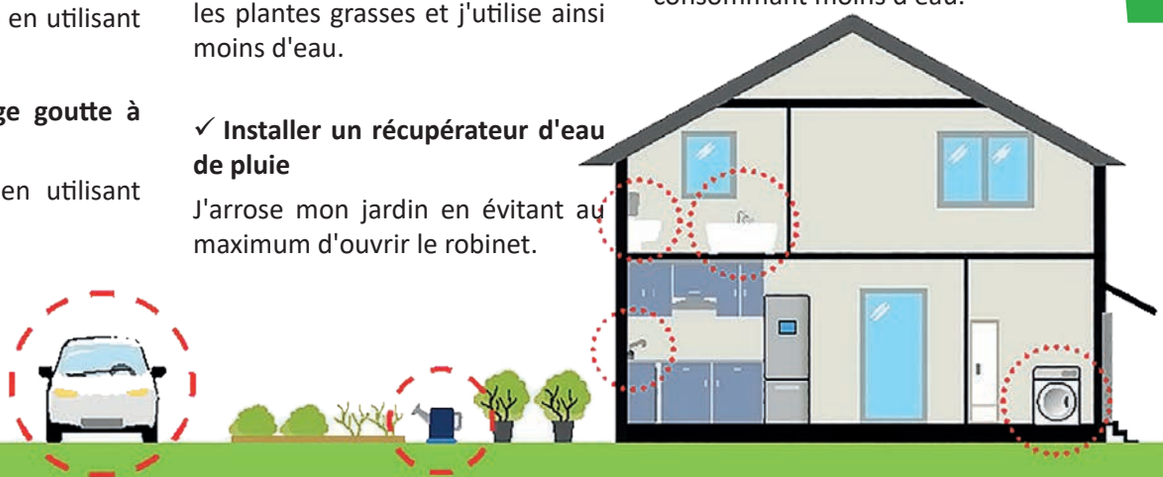

Économiser l'eau EN INTÉRIEUR

✓ **Éviter de laisser couler l'eau du robinet**

J'économise 10 L d'eau par minute en moyenne.

✓ **Installer des mousseurs d'eau sur mes robinets**

Je réduis de 50 % la consommation d'eau de mon robinet.

✓ **Prendre des douches de 4 à 5 minutes plutôt que des bains**

J'économise 100 L d'eau à chaque fois !

✓ **Installer une douchette économe dans la salle de bain**

Je réduis de 75 % la consommation d'eau lors de la douche.

✓ **Optimiser l'usage des appareils de lavage en lançant mes machines à plein**

Je diminue le nombre de cycles de lavage.

✓ **Identifier et réparer les fuites**

J'économise jusqu'à 100 L d'eau par jour. Pour cela, je relève mon compteur avant d'aller dormir, s'il a augmenté c'est qu'il y a une fuite.

Ni feu ni barbecue aux abords des forêts

Pas de cigarettes ni de mégots jetés au sol ou par la fenêtre de la voiture

Pas de travaux sources d'étincelles ou prévoir un extincteur

Pas de combustible contre la maison bois, fuel, butane...

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision

Je me mets à l'abri dans une habitation

Neuf feux de forêt et de végétation sur dix sont d'origine humaine et un sur deux est lié à une imprudence.

Pour se protéger des incendies et préserver la végétation, adoptons les bons comportements !

TOUS VIGILANTS !

Le SDIS rappelle qu'il est interdit d'allumer des feux d'artifice ou festifs à moins de 200 m d'un massif forestier et qu'**il est interdit d'incinérer des déchets verts ou des ordures ménagères en toute saison !**

Clap de fin de la saison culturelle 2024/2025

Fin avril, la saison culturelle accueillait Mathieu Chesneau, mentaliste, pour son spectacle ***Synchronicité***, une soirée riche en surprises.
Il a répondu à nos questions après la représentation.

Le Petit Capellau : **Peux-tu nous présenter en quelques mots le spectacle Synchronicité ?**
Mathieu Chesneau : "*Synchronicité est un spectacle de mentalisme dans lequel je mêle psychologie et intuition pour deviner à quoi pensent les spectateurs. C'est un moment convivial, jamais intrusif, où le public ressort souvent avec plein de questions en tête sur ce qu'il vient de vivre*".
Le Petit Capellau : **Le mentalisme fascine autant qu'il intrigue. Comment décrirais-tu cette discipline à quelqu'un qui ne la connaît pas ?**
Mathieu Chesneau : "*Chaque mentaliste a sa propre définition. Pour moi, le mentalisme, c'est un subtil mélange de psychologie et d'intuition*".
Le Petit Capellau : **Le spectacle repose beaucoup sur l'interaction avec les spectateurs. Comment as-tu vécu la rencontre avec le public ici ?**

© Apolline Gros

Mathieu Chesneau : "*Très bien ! C'était la deuxième représentation de ce spectacle. Voir sur scène ce que j'avais imaginé, c'est un vrai plaisir. Et je suis heureux de pouvoir partager des émotions avec le public*".
Le Petit Capellau : **As-tu perçu des réactions qui t'ont marqué pendant la soirée ? Des surprises ?**
Mathieu Chesneau : "*Oui, bien sûr. Chaque représentation est unique, car les spectateurs réagissent toujours différemment. Il y a des surprises à chaque fois : une personne qui pense autrement, une réaction inattendue… Mais avec l'expérience, j'arrive à m'adapter pour que tout reste fluide et que la magie du moment opère*".

Merci Mathieu pour ce moment partagé avec le public capellaubinois !

Notez dès maintenant la première date de la saison 2025-2026 : jeudi 2 octobre à 20h30. A cette occasion, le collectif Grand Maximum revient à La Chapelle-Saint-Aubin avec sa nouvelle création, ***Ces gens qui vivent trop près de moi***.
Sébastian Lazennec nous en parle ici :

Le Petit Capellau : **À quoi peut s'attendre le public en venant voir *Ces gens qui vivent trop près de moi* ?**
Sébastian Lazennec : "*A entendre parler d'eux. A entendre parler de leurs voisins. A se reconnaître. A reconnaître des proches. A rire. A être ému. A réfléchir. A vivre un moment hors des écrans. A partager deux heures entre poésie, humour, sens et non-sens au cœur d'une de ces dernières bulles encore existantes où l'on vibre à plusieurs : le théâtre*".
Le Petit Capellau : **Avez-vous un message à faire passer aux habitants pour les encourager à venir ?**
Sébastian Lazennec : "*Ce n'est pas souvent que l'on peut assister à une création théâtrale avec un plateau de 17 comédien.ne.s dans un espace culturel près de chez soi. C'est l'occasion donc. Le théâtre que je façonne depuis 30 ans maintenant, que ce soit avec Groupe Déjà depuis bientôt 15 ans et avec le collectif Grand Maximum depuis quasiment 20 ans est un théâtre très accessible avec des préoccupations d'aujourd'hui dans un langage d'aujourd'hui. Souvent très drôles, bien que ce ne soit pas l'objectif principal de faire rire, les spectacles sont aussi touchants et viennent nous parler de notre quotidien et de nos existences. On en rit. On y vibre et c'est un bon moment de spectacle vivant partagé. Ceux qui découvrent ce travail pour la première fois nous confient souvent après la représentation : "Je ne pensais pas que le théâtre ça pouvait aussi être cela. On reviendra*".
Le Petit Capellau : **Une anecdote amusante ou inattendue vécue pendant les répétitions ou les représentations ?**
Sébastian Lazennec : "*Le travail de création, d'écriture et de répétition du collectif Grand Maximum est truffé d'anecdotes car les spectacles s'écrivent en improvisant sur le plateau. Donc nous rions beaucoup. L'idée est de lâcher prise et ne pas se censurer pour les comédien.ne.s, donc nous sommes en permanence surpris et il arrive forcément plein d'imprévus. C'est même précisément ce que l'on cherche*".
Le Petit Capellau : **Et enfin, un petit rituel avant de monter sur scène ?**
Sébastian Lazennec : "*Oui évidemment ! En général on se met nu, on s'enduit de miel et on se saupoudre de Chocapic puis on danse dehors ensemble ! Non, c'est faux ! Dommage ! On prend toujours 5 minutes juste avant d'ouvrir les portes au public pour se retrouver sur le plateau, debout, en cercle et se donner la main en silence pour faire lien, pour s'écouter, pour se remettre au présent. Puis on s'agite en secouant bras et jambes avec un bref jeu où l'on compte ensemble très fort à rebours. On crie un coup, on s'applaudit et on se dit "MERDE" évidemment !*".
Nous retrouverons également le Groupe Déjà le 16 janvier avec le spectacle ***Ce qui nous noue***. En attendant, rendez-vous fin août pour découvrir le reste de la saison culturelle !

© Pascal Boudet

La bibliothèque municipale

Accessible à tous, la bibliothèque municipale est un réel lieu de rencontres et de loisirs.

Céline et son équipe de bénévoles vous accueillent au 1er étage de la Maison Pour Tous, du mardi au samedi.

L'inscription est gratuite et permet l'emprunt de cinq livres pour une durée d'un mois. Elle donne également droit au service en ligne MédiaBox (partenariat Sarthe Lecture).

Avec un grand choix de livres récents, renouvelés régulièrement grâce au partenariat avec Sarthe Lecture et à des achats réguliers, vous trouverez forcément votre bonheur ! Et si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à venir en discuter avec la bibliothécaire.

Vous pouvez consulter la liste des ouvrages sur le catalogue en ligne : ***https://la-chapelle-saint-aubin-pom.c3rb.org/***

La bibliothèque est fermée ? Vous pouvez déposer vos livres dans la boîte prévue à cet effet sur le parvis à l'entrée de la Maison Pour Tous.

Cet été, la bibliothèque sera fermée ***du lundi 21 juillet au samedi 9 août inclus.***

La bibliothèque vous dévoile son programme d'animations pour les prochains mois

Céline reprendra dès septembre ses animations gratuites sur inscription.

Heure du conte

Que ce soit autour de l'univers d'un auteur, d'un thème de saison ou des coups de cœur du moment, venez en famille écouter des histoires puis réaliser un coloriage ou une petite activité créative. Un mercredi par mois à 10h30, des lectures sont proposées aux enfants de 3 à 6 ans. Vous avez rendez-vous les 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 10 décembre.

Nouveauté 2025 : La Petite heure du conte

A chaque vacances scolaires (sauf celles de Noël), le mercredi matin à 10h30, un nouveau rendez-vous avec "La Petite heure du conte", une version de l'heure du conte pour les 0-3 ans. Première date : le mercredi 22 octobre à 10h30.

Atelier créatif

Après la lecture d'un album, les participants réaliseront un bricolage en rapport avec l'histoire racontée. Pour les enfants de 6 à 8 ans, le mercredi 22 octobre de 16h30 à 17h30.

Atelier grapho-ludique

En octobre, à l'occasion de la semaine de l'écriture, Florence Ambroise viendra animer un atelier grapho-ludique, le mercredi 8 octobre à 10h00. Pour les enfants de 5 à 8 ans.

On joue à la bibliothèque !

En novembre, place au jeu ! Des jeux de sociétés seront mis à disposition, une soirée pour les adultes sera organisée et un puzzle participatif sera installé dans la bibliothèque.

Léon, du vent dans les plumes

Mardi 16 décembre à 18h00 pour les 2 à 7 ans et mercredi 17 décembre à 10h00 pour les 18 mois à 4 ans, la compagnie La Sensible jouera son spectacle "*Léon, du vent dans les plumes*". Des éclats de couleurs, des chansons et des rires dans l'univers graphique des livres édités chez Rue du Monde par Julia Chausson.

La bibliothèque municipale vous accueille toute l'année :

Le mardi	de 14h00 à 18h00
Le mercredi	de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Le jeudi	de 14h00 à 18h00
Le vendredi	de 16h00 à 19h00
Le samedi	de 10h00 à 12h30

Pour tout renseignement contactez Céline

: ***02 43 47 62 64***

: ***bibliotheque@lachapellesaintaubin.fr***

Des nouvelles du groupe scolaire Pierre Coutelle

Fin du projet Théâtre 2024-2025

Les 19 et 20 juin, le projet théâtre de l'école Pierre Coutelle, qui a réuni ses 8 plus grandes classes, a atteint ses derniers objectifs en proposant les représentations de chaque classe à l'espace culturel de l'Orée du Bois aux parents d'élèves et aux partenaires qui ont aidé à la mise en œuvre du projet.

Débuté en septembre 2024 par une rencontre formative entre les enseignantes et Valérie Pourroy de la *Perenne Compagnie*, le projet théâtre s'est épanoui durant toute l'année scolaire en proposant 10 séances d'apprentissage pour chaque classe avec cette comédienne ou sa complice Kriss Goupil, de la même compagnie, et environ le double de séances avec les maîtresses.

Le projet théâtre a été ponctué de spectacles, vus par les élèves, dont certains ont été proposés par la municipalité de La Chapelle-Saint-Aubin, d'autres par la compagnie qui est intervenue au sein de l'école : ainsi les élèves ont pu voir leur formatrice évoluer au cœur de son métier d'artiste, celui de comédienne.

Le théâtre en classe entière permet une mise en voix de textes théâtraux et narratifs, les élèves racontant l'histoire autant que la faisant vivre corporellement aux spectateurs par des images, des tableaux, des illustrations du texte.

Ainsi les élèves font-ils naître les aspects symboliques, évocateurs de tel ou tel passage du récit. Ils peuvent tous participer, doublant certains rôles, se relayant pour faire vivre un même personnage grâce à des techniques simples.

Le théâtre en classe entière est un projet collectif qui permet de travailler la cohésion du groupe, la critique constructive, l'entraide et l'empathie ; C'est donc une action pédagogique qui vise aussi à pérenniser un climat scolaire serein.

Le fil conducteur de ce projet était le thème de l'eau, il a fait se côtoyer des récits de pirates et l'odyssée d'Ulysse, un texte documentaire, une bande dessinée et des textes engagés pour le respect des océans, autant de portes d'entrée vers d'autres domaines d'apprentissages explorés en classe.

Les élèves en situation de handicap du dispositif Unité Locale d'Intégration Scolaire (ULIS) ont presque tous trouvé une place au sein des représentations.

Le projet a été financé par un Contrat Local d'Éducation artistique et Culturel signé par la municipalité avec le Mans Métropole, la municipalité de La Chapelle-Saint-Aubin, l'association des Parents d'Élèves et la coopérative scolaire.

Il a pu voir le jour grâce à la détermination et l'engagement des enseignantes qui ont pris des risques dans un domaine que toutes ne connaissaient pas forcément.

Il y a eu bien d'autres projets à l'école cette année, mais il faudrait de nombreuses pages pour les mettre en valeur.

Rendez-vous le 1er septembre pour une nouvelle année scolaire riche d'apprentissages.

Monsieur Stéphane Quentel-Marcaud,
Directeur du Groupe Scolaire.

Les loisirs pour la jeunesse

Activités loisirs *Activ'Days*

Comme chaque année les Activ'Days se sont déroulés pendant les vacances d'hiver et de printemps et on remporté un franc succès à la grande satisfaction des participants.

Des activités variées ont été proposées : laser game, soirée film, football en salle, city glace, activités manuelles, cuisine et une sortie sur la journée au Futuroscope, …
Une animation cuisine moléculaire intergénérationnelle a permis aux jeunes et aux moins jeunes de se retrouver autour d'un repas faisant le bonheur de tous.

L'équipe d'animation vous donne rendez-vous en octobre pour vivre de nouvelles aventures !

Accueil de Loisirs Municipal Été 2025

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 7 juillet au vendredi 29 août, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans sur le site de Saint-Christophe.

La direction sera de nouveau assurée par Thibault Poteloin en juillet et par Zoé Langlais en août.

Chaque semaine, les enfants pourront profiter du bassin de loisirs, d'une sortie, d'une nuit au centre et d'instants partagés avec les parents.

Deux mini-camps seront organisés durant cette période estivale pour les jeunes de 8 à 12 ans.

Du 21 au 25 juillet, à la base de loisirs de La Ferté Bernard (72) avec au programme : bicross/BMX, optimist/catamaran, tir à l'arc, disc-golf.

Du 18 au 22 août, à la base de loisirs Fred Chouvier à Brûlon (72) avec au programme : pêche, escalade, paddle, canoë.

Le bassin de loisirs

Du 4 juillet au 31 août 2025, le bassin de loisirs du Centre Saint-Christophe sera de nouveau accessible aux enfants de 3 à 12 ans, de nouveau sous la surveillance de Monsieur Hugo Delalande.

Son accès est réservé à ***tout enfant né entre le 1er janvier 2013 et le 30 juin 2022 ou scolarisé en CM2*** pour l'année scolaire 2024/2025, résidant sur la commune ou fréquentant le groupe scolaire Pierre Coutelle.

Des créneaux horaires seront destinés aux enfants inscrits aux activités organisées au sein de l'accueil municipal de loisirs ou de l'ASCA.

Les horaires d'ouverture seront les suivants :

- ***Mardi*** et ***vendredi*** de 14h00 à 19h00 avec un créneau de 14h00 à 15h30 réservé aux enfants fréquentant l'accueil municipal de loisirs ;
- ***Mercredi*** de 14h30 à 19h30 ;
- ***Jeudi*** de 14h00 à 19h00 avec un créneau de 14h00 à 15h30 réservé aux enfants fréquentant les stages de l'ASCA ;
- ***Samedi*** et ***dimanche*** de 14h30 à 19h00.

Pour obtenir une carte d'accès gratuite, il vous suffit de vous rendre en mairie avec :

- Une photo de l'enfant (ou la carte délivrée l'année précédente pour un renouvellement) ;
- Un justificatif de domicile.

La capacité d'accueil du bassin est limitée à 30 jeunes baigneurs, placés sous la responsabilité des parents. Il est malgré tout recommandé pour les plus petits, jusqu'à 6 ans, d'être munis de brassards.

ASCA section Mouv'

L'ASCA Mouv' est une section de l'ASCA Omnisports dont les activités se déroulent dans la salle de musculation située au sous-sol du Complexe Sportif Raoul Rousselière (à côté de la salle de tennis de table).

Les activités proposées pour lesquelles il reste encore des places disponibles sont :

✓ ***La Mouv'Accompagné*** est un programme sportif individuel ayant lieu le lundi de 16h30 à 17h30 sauf pendant les vacances scolaires.
Après un échauffement du corps en début de séance, des exercices physiques différents sont proposés à chaque adhérent en fonction de sa condition physique après un échange avec Florian, notre coach. Des exercices comme du gainage, du renforcement musculaire ; des exercices avec des haltères, des ballons ; du travail sur machines de musculation ; du travail postural ; du travail plus dynamique : type cardio.
Cette activité coûte 135 € à l'année par personne.

✓ ***La Muscu Mouv'*** est un cours collectif ayant lieu le lundi et le mercredi de 18h45 à 20h15 sauf pendant les vacances scolaires.
Après un échauffement du corps, différents exercices physiques sont proposés. Par exemple : travail avec des poids, des haltères, des kettlebell ; travail sur la mobilité du corps ; renforcement musculaire, gainage et abdominaux ; travail sur les appareils de musculation.
La séance se termine par du stretching et de la relaxation pendant une demi-heure.
Cette activité coûte 190 € à l'année par personne.

Ces deux activités se déroulent dans la convivialité avec nos coachs attentifs, et à l'écoute de nos adhérents. Il est possible de faire une séance d'essai gratuite à partir du lundi 8 septembre 2025. Le règlement peut se faire par chèque en 1, 2 ou 3 fois ou par Chèques Vacances.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer dans notre salle lors du forum des associations qui se déroulera le samedi 30 août de 10h00 à 12h30 pour vous inscrire ou pour obtenir plus de renseignements.

ASCA section Football

Du 14 au 16 avril 2025, une vingtaine de jeunes footballeurs et footballeuses, âgés de 7 à 13 ans, ont participé au stage de Pâques organisé par l'ASCA Football.

Encadrés par trois dirigeants passionnés, les enfants ont vécu une expérience inoubliable, alliant apprentissage technique, convivialité et découverte du monde professionnel.

Le point d'orgue de ce stage fut la visite privée du centre de formation du Mans FC, club phare de la région. Les jeunes ont eu l'opportunité de découvrir les installations de haut niveau où s'entraînent les futurs talents du club. Cette immersion était suivie d'une séance d'entraînement du groupe professionnel, offrant aux enfants un aperçu du quotidien des joueurs de haut niveau.

À l'issue de l'entraînement, les enfants ont eu la chance de rencontrer les joueurs du Mans FC. Autographes, photos et échanges ont ponctué ce moment privilégié, créant des souvenirs inoubliables pour les jeunes participants.

L'ASCA Football tient à remercier chaleureusement le Mans FC pour l'accueil réservé aux jeunes participants et pour cette collaboration enrichissante. Ce stage a renforcé les liens entre le club et le centre de formation, ouvrant la voie à de futures initiatives communes.

Les enfants repartent avec des étoiles plein les yeux et une motivation décuplée pour assouvir leur passion du football.

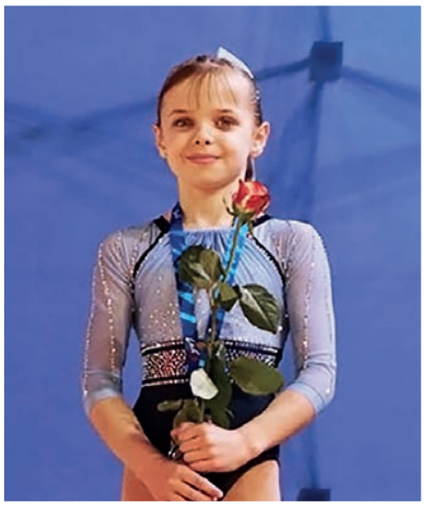

ASCA section Gymnastique

Une jeune sarthoise médaillée d'argent au championnat de France Elite de gymnastique 2025

Émeline Le Rouzic, à peine 11 ans fait déjà partie des meilleures gymnastes de sa génération.

Samedi 19 avril dernier, pour son tout premier championnat de France en catégorie élite, elle s'est offert une belle médaille d'argent.

Émeline Le Rouzic a grandi en Sarthe où à l'âge de 3 ans elle commence la gymnastique artistique à La Persévérante Le Mans, avant de rejoindre à 4 ans le club de l'ASCA entraînée par Perrine Blottière puis par Paola Rançon.

Elle a rapidement progressé et gravi les échelons jusqu'au championnat de France en 2024.

Grâce à ses bonnes performances, Émeline a été repérée par le comité régional des Pays de la Loire dans un premier temps, puis par les entraîneurs du club formateur d'Avoine Beaumont Gymnastique, meilleur club féminin français, récemment champion de France par équipes du Top 12. Avoine propose une structure d'entraînement adaptée à la pratique du haut niveau.

Une fois acceptée dans la structure de haut niveau du club d'Avoine, Émeline, plus motivée que jamais, a réussi à persuader tout le monde de la laisser partir vivre son rêve. C'est alors qu'elle quitte la Sarthe à l'âge de 8 ans et demi pour s'installer à Beaumont-en-Véron, en famille d'accueil, loin de ses parents. Après un an de distance, sa famille est venue s'installer en Indre-et-Loire.

À Avoine, Émeline s'entraîne 6 jours sur 7 à raison de 23 heures par semaine. Ce rythme soutenu, Émeline l'a choisi !
Du haut de ses 11 ans, elle affirme être à Avoine pour progresser et avoir plus de chances pour rentrer un jour en équipe de France et faire les Jeux Olympiques. Les Jeux Olympiques, elle peut en rêver lorsque l'on voit l'impressionnant palmarès du club avec notamment la championne olympique aux barres asymétriques Kaylia Nemour.

Motivée de voir les grandes s'entraîner, Émeline poursuit sa progression et enchaîne les victoires. Après sa médaille d'argent en individuel au championnat de France élite avenir 11 ans mi-avril, elle vient de remporter fin avril le regroupement par équipe nationale 10-13 ans.

Félicitation à cette jeune gymnaste qui porte haut les couleurs de la Sarthe et souhaitons lui de voir ses rêves comblés !

ASCA Omnisports

L'ASCA Omnisports vous encourage à vous rapprocher dès à présent des différentes sections pour connaître les disponibilités des activités proposées à vos enfants pour la prochaine saison. Cela évitera la mauvaise surprise de se voir refuser l'inscription à leur sport favori à la rentrée de septembre faute de places.

Retrouvez toutes les infos sur l'ASCA en scannant le QR Code ci-dessous :

Amicale Accordéoniste

L'Amicale Accordéoniste de La Chapelle-Saint-Aubin, créée en 1992, est composée :

- d'une école de musique où l'on apprend le solfège et où l'on pratique l'instrument "accordéon".

Les cours sont individuels et sont dispensés le mardi de 13h30 à 20h00 ainsi que le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Les examens sont placés sous l'égide de la Fédération Musicale de la Sarthe.

- d'un orchestre constitué de huit musiciens.

Les répétitions de groupe ont lieu le mardi de 20h15 à 22h00. Deux fois par mois, des répétitions complémentaires se déroulent le vendredi de 20h00 à 22h00 afin de préparer les sorties et les concours.

L'accordéon est un instrument festif et complet avec des améliorations (poids et son) qui convient aussi bien aux jeunes qu'aux plus anciens.

Les cours et répétitions sont dispensés dans la salle associative située à l'entrée du complexe sportif Raoul Rousselière.
Les inscriptions sont prises tout au long de l'année.

Le 6 avril dernier, deux élèves ont participé à un concours régional organisé par l'Union Musicale des Professeurs Européens à Château-Gontier (53).
Chantal Simon, niveau moyenne A, a remporté un 2ème prix avec distinction et coupe en comptabilisant 93% des points.
Hailey Brule, niveau initiation A, a remporté un 3ème prix avec coupe en comptabilisant 92% des points.

Le samedi 17 mai, nous avons organisé et reçu l'Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France Pays de la Loire, réunissant 5 départements. Nous tenons à remercier la municipalité pour la logistique de cette journée, la Fédération Musicale de la Sarthe pour nous avoir fait confiance sur l'organisation de cet événement ainsi que l'important travail accompli par les membres de notre association.

Notre prochain ***Après-midi dansant*** se déroulera le dimanche 1er mars 2026 à l'Espace Culturel de l'Orée du Bois et sera animé par le groupe d'accordéons et les accordéonistes de l'association.

Vous pouvez suivre les activités de l'association sur :
https://www.infolocale.fr/associations/organisme-amicale-accordeoniste-111708
Renseignements et inscriptions : AACSA - Amicale Accordéoniste de La Chapelle-Saint-Aubin
1, rue des Glycines - 72 650 La Chapelle-Saint-Aubin - ✆ : ***02 43 47 64 08***

L'Hémiole École de Musique

Manifestations en fin d'année

Après un printemps musical très riche, ponctué par la comédie musicale ***Cabaret*** qui a rassemblé une centaine d'enfants sur la scène de l'Orée du Bois les 18 et 19 avril dernier, notre chorale adulte s'est illustrée lors d'un concert exceptionnel le dimanche 18 mai à l'église de Pontlieue en compagnie d'autres chorales, autour de la Messe brève composée par Léo Delibes !

De nombreuses manifestations étaient au programme, notamment les fêtes de la musique d'Aigné le 20 juin et de La Chapelle-Saint-Aubin le 21 juin, le vendredi 21 juin à l'église Sainte-Thérèse autour d'un répertoire rock, pop, jazz et classique.

Le samedi 28 juin de 15h00 à 20h00, nous assurerons, comme l'année dernière, des prestations musicales à la guinguette de l'Antonnière.

Inscriptions pour la rentrée 2025-2026

Vous pouvez vous inscrire dès à présent pour la rentrée prochaine en téléchargeant la fiche d'inscription sur notre site internet :
🌐 : ***http://hemiole72.com***

Des permanences seront tenues au Val-de-Vray à Saint-Saturnin le mercredi 2 juillet, puis début septembre. Vous pourrez nous retrouver aux forums des associations de La Chapelle-Saint-Aubin le 30 août et de l'Antonnière le 6 septembre.

A noter sur votre agenda

L'année 2025 sera marquée par les 40 ans de l'association, que nous fêterons le samedi 15 novembre au Centre du Val-de-Vray à Saint-Saturnin. Dès 14h00, vous retrouverez des animations suivies d'un dîner et d'une soirée dansante animée par un DJ. Réservations dès septembre.

Les Amis de Saint-Christophe

La saison 2024-2025 s'est terminée par l'exposition des ateliers du jeudi 12 au dimanche 15 juin 2025.
Samedi 14, nous avons organisé un marché de producteurs et de créateurs locaux avec la présence d'un producteur de Jasnières, d'un créateur de bijoux et de chapeaux, d'un affûteur, d'un sculpteur sur bois ainsi que de MD CRÉATIVE couture, des pelotes à pattes (laine mohair), de la Fabrique d'Antoigné (décorations métal et céramiques), d'Hélène Lecomte, habitante de La Chapelle-Saint-Aubin et ses thés et infusions. Adhérents, familles et amis s'y sont ainsi retrouvés pour dîner dans une atmosphère très conviviale.
Comme l'an dernier, nous avons proposé de nombreuses animations autour de nos ateliers, démonstration de peinture sur tissus, de Gym Cool, de dessin relaxant, de marqueterie de paille ainsi que de vannerie de papier.
De nouvelles activités seront proposées à la rentrée : Gym Cool, l'animatrice nous a fait une démonstration le samedi qui a attiré l'attention de beaucoup de personnes, dessin relaxant et vannerie de papier sous forme de stages.
La saison se termine avec environ 480 adhérents. Ne tardez pas à vous inscrire si une activité vous tente. Les débutants sont les bienvenus dans tous nos ateliers et nos stages.

Pour 2025/2026, Les Amis de Saint-Christophe vous proposent les activités suivantes avec ou sans animateur.

Les inscriptions reprendront à partir du 2 septembre et les ateliers à partir du 15 septembre. Vous pouvez vous inscrire au secrétariat tout au long de l'année. Nous serons aussi présents au Forum des Associations le 30 août.

Loisirs culturels

Anglais : 3 niveaux : débutant 3, intermédiaire et conversation.

Loisirs créatifs

Art floral : ateliers et stages.
Cartonnage
Couture : ateliers et stages pour adultes et enfants.
Dessin-Peinture : Acrylique-Aquarelle-Huile-Pastel.
Encadrement
Peinture sur tissus
Reliure
Tapisserie d'ameublement : réfection de fauteuils.

Les ateliers ***Cuisine*** sont animés par Jean-Marie Barbotin. Une fois par mois, le mardi matin ou après-midi, selon les inscriptions.

Les ateliers bien-être

Qi Gong : le lundi 17h45-18h45 et le mardi 9h30-10h30.
Pilâtes : le mardi 11h00-12h00 et 13h00-14h00 et le jeudi 9h30-10h30 et 13h00-14h00 ainsi que 14h15-15h15.
Stretching : le vendredi 14h00-15h00.
Sophrologie : le lundi 10h45-11h45 et le mercredi 19h00-20h00.
Renforcement musculaire : le lundi 9h30-10h30 et le mardi 18h00-19h00.
Gym Cool* : le lundi 10h45-11h45.

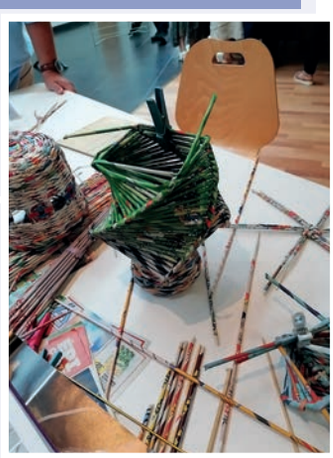

Les ateliers autonomes
sans animateur - échange de savoir

Broderie traditionnelle : jeudi 14h00-16h30, tous les 15 jours.
Oshibana : végétaux pressés mercredi 14h00-17h00, 1 fois par mois.
Art textile : vendredi 14h00-16h30, tous les 15 jours.
Marqueterie de paille : vendredi 9h30-12h30, tous les 15 jours.

Les stages
1ère semaine des petites vacances scolaires sauf Noël

Tapisserie d'ameublement : réfection de fauteuils, chaises, ...
Arts plastiques : pour ados et enfants.
Reliure : pour ados et enfants.
Création de Bandes Dessinées : sur 3 jours, dès 10 ans.

Les stages
Toute l'année

Marqueterie de paille.
Art Floral.
Couture.
Dessin relaxant*
Vannerie de papier*

**** Nouveauté***

Le secrétariat est ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15, le mardi et le vendredi de 13h30 à 16h30, le mercredi de 13h30 à 17h15 et le jeudi de 15h30 à 17h15.
: ***02 43 47 66 29*** - : ***amisdestchristophe@gmail.com***
: ***https://www.ateliersstchristophe.com***

ARC - Atelier de recherche en histoire locale

L'un de nos derniers paysans est parti

Aux premiers jours de cette année, Roger Leffray nous a quittés brutalement.
Il avait soixante-quinze ans.

C'était une figure emblématique de son village auquel il était attaché depuis l'enfance. Ce fils d'agriculteurs, à l'instar de nombreux jeunes de sa génération, s'était d'abord tourné vers l'industrie. Son CAP de mécanique générale en poche, il avait été embauché chez Renault où sa carrière semblait toute tracée.

Pourtant, Thérèse et Roger devinrent maraîchers, à La Milesse d'abord puis, en 1974, à Rouillon et, en 1983, à La Chapelle. C'est au Cruchet qu'ils s'installèrent et remplacèrent les parents de Roger qui y avaient vécu depuis 1951.

Celles et ceux qui l'ont connu et aimé vous diront la suite.

"*Il a nourri les enfants de La Chapelle, parce que, longtemps, c'est lui qui a fourni les légumes à la cantine scolaire*", lance Thierry. Un autre témoin rapporte que, pendant 35 ans, il se leva à quatre heures du matin, tous les deux jours, les mardis, jeudis et samedis – Thérèse assurant, de son côté, les lundis, mercredis et vendredis - pour aller aux Halles Saint-Julien, puis effectuer les livraisons, notamment pour Intermarché. Daniel, un de ses copains d'école, ajoute : "*Roger était un charmant garçon le cœur sur la main. Il était particulièrement serviable, se déplaçant volontiers pour livrer des légumes*", et Françoise abonde "*Roger était de l'âge de mes frères, sa sœur était de celui de ma sœur Colette. C'était un couple épatant, toujours prêt à rendre service, le cœur sur la main*".

Et Daniel, de reprendre "*Avec lui, il n'y avait jamais de problème. Il ne se plaignait jamais. Son seul motif de protestation, c'était la météo. Qu'il fasse trop chaud, qu'il fasse trop sec ou trop humide, il disait : Quel sale temps, on ne peut plus travailler. Qu'est-ce que tu veux, n'ya rin à yeur dire, là-haut, i' n'en font qu'à leu' tête !*".

C'était cela, Roger Leffray !

Un homme chaleureux, parfaitement intégré dans son milieu, doué de cette finesse qui caractérise si bien le monde paysan. Ses qualités humaines, sa bonne humeur, son grand savoir manquent à celles et ceux qui eurent le privilège de bien connaître Roger, qui appartient désormais au patrimoine humain de notre commune.

Serge Bertin,
pour l'atelier de recherches en histoire locale de l'ARC.

Générations Mouvement

Le club en visite à Azay-le-Rideau (37)

Ce mercredi 7 mai, nous sommes partis dès 8 heures à la découverte des troglodytes des Goupillières et du musée Maurice Dufresne.

Le site des Goupillières raconte le dur labeur des paysans au Moyen-âge qui devaient vivre dans les grottes, protéger leur récolte dans des souterrains contre les brigands et les ravages de la guerre et creuser le tuffeau pour fournir la pierre dont sont construits les nombreux châteaux de la Loire, travaux auxquels participaient les enfants dès 7 ans.

Après un déjeuner composé de fouées, visite du musée de rétro-mécanique de plus de 2 heures. Un guide nous a expliqué comment Maurice Dufresne a cherché et rénové tout ce matériel et acquis ce parc avec ce grand bâtiment où 3 000 machines anciennes sont exposées : voitures, machines agricoles, engins militaires, locomotives… et même une guillotine, une étonnante collection de matériel qui fait voyager dans le temps.

Deux visites très instructives et agréables.

Union Syndicale Apicole Sarthoise

© Lydie Grudé - USAS

Avec plus de 310 adhérents, l'Union Syndicale Apicole Sarthoise propose un parcours de formation et des stages à l'apiculture : initiation et perfectionnement.

Les cinquante-neuf apprenants, inscrits cette année, abordent les thématiques de base telles que les différents types de ruche, la vie des colonies et des abeilles, les produits de la ruche et les techniques apicoles d'un rucher des plus complexes aux plus simples.

Ainsi, à la suite de l'abattage de pins, débités en tronçons, quelques mois plus tôt sur le terrain du rucher école, d'un des formateurs a proposé que l'on y taille des ruches.

C'est donc à la tronçonneuse et au merlin que cinq néophytes, volontaires, se sont attaqués à ce travail de force.

Quel plaisir que de préparer ces gîtes rustiques sains et très isolés, appelés "*Ruche Tronc*", sur lesquels l'apiculteur n'intervient pas et qui accueilleront des abeilles en charge, essentiellement, de polliniser les vergers environnants.

Chaque adhérent et bénévole est invité à participer à l'entretien et à la gestion du rucher école et aux différentes manifestations organisées en Sarthe.

Prochaine manifestation au rucher école : le samedi 19 juillet de 10h00 à 17h00 avec une *Journée récolte et vente de miel*, chacun pourra apporter son pique-nique le midi.

Pour tout renseignement :
: ***Rucher École - Les Douets Chauds - 72 650 La Chapelle-Saint-Aubin***
: ***06 84 46 25 69 -*** : ***contact@usas72.fr -*** : ***https://usas72.fr/***

UNC-AFN

La section UNC de La Chapelle-Saint-Aubin compte 46 adhérents.

Nous avons participé au congrès départemental de l'UNC qui s'est tenu le dimanche 6 avril dernier à Sillé-le-Guillaume.

Le président Michaël Vouaux et l'ensemble de son bureau préparent la cérémonie du 11 novembre, au cours de laquelle sera remis officiellement, et en présence des personnalités, le nouveau drapeau 39/45. A cette occasion, une bénédiction aura lieu à l'église de La Chapelle-Saint-Aubin.

Pour pallier le manque d'anciens combattants, la section UNC recherche des collégiens et des lycéens volontaires pour devenir porte-drapeau, notamment lors des cérémonies officielles.

"*Ils sont encore vaillants, nos anciens, mais plus la force physique*", résume Michaël Vouaux, président de la section.

Les aînés commencent à manquer cruellement à l'appel lors des cérémonies commémoratives. "*Nos porte-drapeaux ont tous un âge avancé, les associations arrivent à bout de souffle. Tenir un drapeau sous la pluie, en plein vent, c'est très difficile. Si nous ne faisons rien, nous n'aurons plus personne d'ici quelques années*".

Si vous êtes intéressé, contacter le président :
Michaël Vouaux
: ***07 71 67 65 29 -***
: ***mickael.vouaux@free.fr***

Billard de l'Antonnière

Le 7 février dernier, le club de billard de l'Antonnière a organisé la traditionnelle galette à la salle Robert Doisneau de La Milesse.

Une cinquantaine de convives se sont retrouvés afin de partager ce moment convivial entre adhérents.

Le 3 avril, le club de billard a organisé le tournoi de clôture du championnat "*trois bandes/une bande*" à la salle omnisports de l'Antonnière.

Une trentaine de joueurs venus de différents clubs sarthois étaient présents. Il est à noter que plusieurs joueurs capellaubinois, adhérents au club de billard, ainsi que des licenciés au club de Laval ont également participé aux épreuves.

Le club compte 44 adhérents et est ouvert à tous. Dans les différentes compétitions, le club présente un bilan 2024/2025 satisfaisant.

La cotisation est de 100 € pour les adhérents non compétiteurs et de 120 € pour les compétiteurs. Une réduction de 50 % est accordée aux femmes et aux étudiants.

Des cours de formation initiale et de perfectionnement sont dispensés le mardi et le jeudi matin. La salle est ouverte tous les jours de 9h00 à 23h00, salle omnisports de La Milesse.

Alors, rejoignez-nous !!!

Pour tout renseignement sur l'association

Monsieur Philippe Hubert - ✆ : ***06 06 51 87 62***
ou Monsieur Thierry Chassereau - ✆ : ***06 19 90 75 97***
✉ : ***billard-antonniere@outlook.fr***

BILLARD DE l'Antonnière

Les Amis du Togo

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 21 mai 2025 au siège social de celle-ci. Après une présentation du bilan moral 2024 et l'approbation des comptes, la présidente a évoqué les projets pour 2025 et 2026.

L'année 2024 fut riche en évènements. Le trésorier-adjoint, Alain Leboucher, s'est envolé pour Lomé la capitale du Togo avec un groupe de 8 élèves et 2 professeurs des lycées de Chemillé-en-Anjou (49) et de Saint -Molf (44). Les lycéennes effectuaient un stage professionnel dans les écoles maternelles d'Aného pendant 3 semaines. C'est un partenariat qui dure depuis 4 ans maintenant. Pendant ce séjour, le groupe d'élèves et les professeurs ont pu participer à l'inauguration du sol de l'école de Tokoto, un village de brousse au sud-est du Togo. Les Amis du Togo avaient également financé la construction de l'école et le mobilier. Ces 2 lycées nous aident énormément en organisant des bols de riz tous les ans pour financer nos projets.

Les parrainages sont de plus en plus nombreux ce qui permet d'accompagner les enfants dans leur scolarité ainsi que des jeunes en apprentissage pour assurer leur avenir professionnel.

En 2025, des lycéens repartiront de nouveau en stage au Togo. Vous pourrez nous retrouver le 6 juillet prochain sur le marché des Jacobins pendant Le Mans Classic afin de financer, en accord avec nos partenaires locaux, la reconstruction d'une école primaire qui s'est effondrée en 2024.

En 2026, nous allons célébrer les 20 ans de l'association qui se dérouleront à la Maison Pour Tous les 29 et 30 mai. Nous accueillerons une chargée de mission du Ministère de la Santé Togolaise pour une conférence.

N'hésitez pas à nous contacter pour adhérer à l'association.

Collecte des objets encombrants

Elle a lieu une fois par mois. Vous devez appeler 4 jours avant la collecte, afin de préciser votre nom, votre adresse et la nature des objets à enlever. La collecte est effectuée gratuitement pour les particuliers dans la limite de 1 m³.
Les objets doivent être présentés sur le trottoir face à votre domicile pour le matin 7h00.
Les gravats et tailles d'arbustes ne sont pas acceptés.

02 43 47 47 60
pour laisser vos coordonnées
et la nature des objets à enlever.

vendredi 11 juillet - mardi 12 août
vendredi 12 septembre - vendredi 10 octobre
vendredi 14 novembre - vendredi 12 décembre

Collecte des ordures

Tri sélectif - Bac roulant vert

Collecte le vendredi matin tous les 15 jours. Le bac doit être présenté sur le trottoir la veille à partir de 19h00.

Sont acceptés, tous les emballages en plastique (pots, flacons, barquettes, films, bouteilles, ...), tous les emballages en carton et en métal (conserves, canettes, aérosols, ...), bien vidés, sans les laver et tous les papiers (publicités, journaux, courriers, enveloppes, papiers cadeaux, ...).

4 et 18 juillet - 1er, 16 et 29 août
12 et 26 septembre - 10 et 24 octobre
7 et 21 novembre - 5 et 19 décembre

Ordures ménagères

Collecte tous les lundis matin, sauf jours fériés.
Le container doit être présenté sur le trottoir la veille à partir de 19h00.

Un problème sur la voirie ?

Trou dans la chaussée ?
Dépôt sauvage d'ordures ?
Égout bouché ?
Fuite d'eau sur le réseau public ?
Lampadaire en panne ?
Panneau de signalisation tombé ?

Appelez la cellule de proximité de Le Mans Métropole :

02 43 47 45 45 (choix 1)

Conciliatrice de Justice

Pour un règlement amiable des litiges concernant les dégradations, les conflits de voisinage, de la consommation, ainsi que les différends propriétaires-locataires, la conciliatrice de justice intervient bénévolement à La Chapelle-Saint-Aubin.

Madame Marie-Christine Richard tient une permanence le 2ème mardi de chaque mois de 9h00 à 11h30, sur rendez-vous, à la Maison Pour Tous.

Pour prendre rendez-vous contactez :
marie-christine.richard@conciliateurdejustice.fr

État Civil

Entre le 1er janvier et le 30 juin 2025, nous recensons sur la commune :

Naissances
6 naissances hors commune

Parrainages civils
2 parrainages civils

Mariages
4 mariages

Pacs (pacte civil de solidarité)
3 Pacs

Décès
4 décès sur la commune

9 transcriptions de décès [capellaubinois(es) décédé(e)s hors commune]

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

jeudi 2 octobre à 20h30

Juillet

Mercredi 9 juillet - *10h30*
Atelier créatif
Bibliothèque

Dimanche 13 juillet - ***rendez-vous à 21h00 arrêt de bus Église***
Feu d'artifice au Mans
Stade Auguste Delaune

Lundi 14 juillet - *11h00*
Cérémonie de la Fête Nationale
Place des Anciens Combattants

Août

Mercredi 20 août - *10h30*
Atelier créatif
Bibliothèque

Samedi 30 août - *10h00 à 12h30*
Forum des associations
Complexe Sportif

Septembre

Lundi 1er septembre - *9h00*
Rentrée des classes
Groupe Scolaire Pierre Coutelle

Mercredi 17 septembre - *10h30*
Heure du conte 3-6 ans
Bibliothèque

Mercredi 24 septembre - *16h00*
On joue à la bibliothèque
Bibliothèque

Dimanche 28 septembre
Bric à Brac - Vide Grenier
Centre bourg

Octobre

Jeudi 2 octobre - *20h30*
Ouverture de la saison culturelle
Théâtre "*Ces gens qui vivent trop près de chez moi*"
Collectif Grand Maximum
Espace Culturel l'Orée du Bois

Mercredi 8 octobre - *10h00*
Atelier grapho-ludique avec Florence Ambroise
Bibliothèque

Samedi 11 octobre - *13h00*
3 heures de VTT
Challenge Joël Jarossay
Bois de Saint-Christophe

Samedi 11 octobre - *18h30*
Boum du CMJ
Ferme Saint-Christophe

Mercredi 15 octobre - *10h30*
Heure du conte 3-6 ans
Bibliothèque

Mercredi 22 octobre - *10h30*
La petite heure du conte 0-3 ans
Bibliothèque

Mercredi 22 octobre - *16h30*
Atelier créatif 4-8 ans
Bibliothèque

Novembre

Mardi 11 novembre - *11h00*
Cérémonie de l'Armistice
Place des Anciens Combattants

Du 14 au 16 novembre
Exposition Jeanne Verdreau, Lise Del Medico et Steve Fanouillet
Mairie

Dimanche 16 novembre - *9h00 à 18h00*
"Baby Broc" organisé par les P'tits Lutins de Saint-Aubin
Salle Polyvalente du Groupe Scolaire

Mercredi 19 novembre - *10h30*
Heure du conte 3-6 ans
Bibliothèque

Vendredi 21 novembre
Soirée jeux ados/adultes
Bibliothèque

Dimanche 23 novembre - *12h00*
Repas des seniors
Espace Culturel l'Orée du Bois

Vendredi 28 novembre - *20h30*
Théâtre "*Romanesque 2.0*"
avec Lorant Deutsch
Espace Culturel l'Orée du Bois

Décembre

Samedi 6 décembre - *10h30*
Matinée "*Un arbre, une naissance*" organisée par le CMJ

Dimanche 7 décembre - *16h00*
Concert de l'Orchestre Symphonique du Mans
Au profit du Téléthon
Espace Culturel l'Orée du Bois

Mercredi 10 décembre - *10h30*
Heure du conte 3-6 ans
Bibliothèque

Vendredi 12 décembre - *20h30*
Théâtre "*TOC-TOC*"
Théâtre de l'Acthalia
Espace Culturel l'Orée du Bois

Mardi 16 décembre - *18h00*
"*Léon, du vent dans les plumes*"
Compagnie La Sensible
Spectacle pour les 2-7 ans
Bibliothèque

Mercredi 17 décembre - *10h00*
"*Léon, du vent dans les plumes*"
Compagnie La Sensible
Spectacle pour les 18 mois-4 ans
Bibliothèque

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :
www.lachapellesaintaubin.fr

Commémoration Saison culturelle Bibliothèque Jeunesse Sport Divers

Services à la santé

✓ **Médecins Généralistes**
- Docteurs Isabelle Aubry-Olivier et Benjamin Mazy
56, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 66 50

- Docteurs Corinne Adet-Jubault, Pascal Bellion, Gwendoline Ménager, Nathalie Morinais et Magali Poulin
Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 02 43 47 62 16

✓ **Soins Infirmiers au cabinet ou à domicile**
Mesdames Magali Beunèche, Marie-Hélène Maignan et Céline Maillard
Cabinet médical - 79, rue de l'Europe
☎ : 07 86 98 26 53
Permanences sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30. Pas de permanence les mardis et jeudis pendant les vacances scolaires.

✓ **Kinésithérapeutes**
Mesdames Alexandra Taveau, Sophie Borgne-Maillard et Anne-Charline Ribot-Le Peltier
Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 02 43 47 60 46

✓ **Psychologue-Psychothérapeute**
Mesdames Edith Genaux et Aude Lugé
Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 06 12 13 94 05 - ⊛ : www.psylachapelle.fr

✓ **Pédicure - Podologue**
Madame Manuela Tortevois
Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 06 64 03 38 94

✓ **Chirurgien - Dentiste**
Docteurs Oana Charmetant et Grégoire Girard
Cabinet dentaire -1, rue de Bruxelles
☎ : 09 86 63 56 19

✓ **Pharmacies**
- Pharmacie de La Chapelle
Mesdames Anne-Yvonne Kerhoas et Mathilde Robineau
35, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 59
✉ : contact@pharmaciedelachapelle72.fr
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 19h30
Samedi : 9h00 - 13h00

- Pharmacies de garde
Nuits, dimanches et jours fériés - ☎ : 08 25 12 03 04

✓ **Diététicienne**
Madame Sophie Gautier
Cabinet de consultation - 43, rue de la Paille
☎ : 06 45 39 65 97

Permanences sociales

✓ **Assistantes sociales**
Madame Mélissa Geslot, assistante sociale
☎ : 02 43 74 11 10
✉ : melissa.geslot@sarthe.fr
Madame Anna Dupuis, coordonnatrice de parcours PA/PH
☎ : 02 43 74 11 10
✉ : anna.dupuis@sarthe.fr

✓ **Centre Communal d'Action Sociale**
Madame Émilie Giré vous reçoit en mairie tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00.
☎ : 02 43 4769 57
✉ : ccas@lachapellesaintaubin.fr

Renseignements utiles

✓ **Mairie**
2, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 70
✉ : accueil@lachapellesaintaubin.fr
⊛ : www.lachapellesaintaubin.fr
Ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Jeudi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

✓ **Marché**
Tous les samedis de 8h00 à 12h30 sur le parking du groupe scolaire Pierre Coutelle, rue de la République.

✓ **Gendarmerie**
48, rue de la Paille - ☎ : 02 43 39 08 38

✓ **Culte**
Abbé Vincent Rabergeau
Presbytère - 4, rue Ducré - 72 000 Le Mans
☎ : 02 43 28 52 69
✉ : paroisse.saintaubin@sarthecatholique.com
⊛ : www.sarthecatholique.fr/ens_la-chapelle-saint-aubin/
Les offices religieux ont lieu successivement dans les paroisses d'Aigné, de La Chapelle-Saint-Aubin, de La Milesse et de Saint-Saturnin.

✓ **Service de taxi (jour et nuit)**
Madame Céline Parage - ☎ : 06 82 58 78 96

✓ **Contacts presse locale**
- LE MAINE LIBRE
Madame Catherine Chaillou
☎ : 06 83 38 48 98 - ✉ : catherinechaillou@orange.fr
- OUEST FRANCE
Madame Lydie Counil
☎ : 06 89 11 94 19 - ✉ : lydie.counil@wanadoo.fr

Numéros d'urgence

Médecins d'urgence 72 - ☎ : 15

SAMU - ☎ : 15

POMPIERS - ☎ : 18

GENDARMERIE - ☎ : 17

SOS MAINS
Clinique du Pré - 13, avenue René Laennec - Le Mans
☎ : 02 43 775 775

Centre Anti-Poisons Interrégional
CHU 4 - rue Larrey - 49 933 Angers Cedex 9
☎ : 02 41 48 21 21

Déchetteries (les plus proches)

✓ **Le Mans - Centre de tri de la Chauvinière**
Rue des Grandes Courbes
Lundi au vendredi : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45
Samedi : de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h45

✓ **Le Mans - Centre de tri du Ribay**
Route de Beaugé
Lundi, mardi et mercredi : de 9h00 à 11h45
Jeudi et vendredi : de 14h00 à 17h45
Samedi : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45

✓ **Centre de tri de Saint Saturnin**
Les Morinières
Lundi, mardi et mercredi : de 14h00 à 17h45
Jeudi et vendredi : de 9h00 à 11h45
Samedi : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45